

CONTRAIREMENT AUX CHEFS PROVINCIAUX, MANNING DIT PRESQUE NON À L'ENQUÊTE SUR LE BILINGUISME

Une double capitulation

(Par JEAN-MARC POLIQUIN)



Ottawa. — M. Pearson a doublement capitulé le 8 juillet, relativement à la mise en valeur du fleuve Columbia.

Au nom du gouvernement canadien, il a signé avec M. Bennett un accord qui expose en détail les conditions fondamentales d'après lesquelles se captera la plus grande source d'énergie hydroélectrique en Amérique du Nord.

Au mépris de ses promesses formelles, il ne s'est pas donné la peine de renégocier à fond le traité que MM. Eisenhower et Diéfenbaker ont conclu le 17 janvier 1961 sur le harnachement du fleuve qui est le troisième du continent par ordre de grandeur.

Le manquement à la parole donnée accentue la gravité d'une telle reddition.

Je me demande ce que pensent de leur gouvernement les députés libéraux, — tel l'excellent et probe Jack Davis, député de Coast-Capilano — qui affirmait dans son historique discours du 12 décembre 1962, aux Communes: la renégociation du traité du Columbia doit s'effectuer pour diverses raisons impérieuses d'intérêt national.

M. Pearson a capitulé devant les Américains. En se contentant d'apporter au traité de légères retouches dont l'accord du 8 juillet prend acte, il scelle un document qui écorche les Canadiens au profit de la république voisine, selon un expert de taille comme le général McNaughton.

Une partie du blâme rejait sur les conservateurs. Ce sont eux qui ont donné leur bénédiction au traité canado-américain, le 17 janvier 1961. A la tête des libéraux, M. Pearson veut donner suite à un mauvais marché dont tant d'éléments désavantagent notre pays. Les torts sont partagés. Peut-être se trouvent-ils surtout du côté du diplomate de carrière qui résume en vitesse des obligations qui "dureront éternellement" d'après M. Jack Davis.

M. Pearson baisse aussi pavillon devant M. W. A. C. Bennett, ce Talleyrand au petit pied.

Un regard sur l'article 2 de l'accord intervenu lundi décèle l'ampleur du champ de manœuvre assigné au premier ministre créditiste: "La Colombie-Britannique est propriétaire absolue et a l'usage inconditionnel de tout bien, droit ou intérêt provenant du traité, et notamment a) des avantages énergétiques d'aval attribués au Canada;

b) Du produit de la vente aux Etats-Unis d'avantages énergétiques d'aval;

c) des sommes payables au Canada et de l'énergie électrique revenant au Canada au titre de la prévention des inondations;

d) Des services de transport d'énergie d'appoint rendus par les réseaux de transport d'énergie des Etats-Unis;

e) Des avantages attribuables, au Canada, à tout barrage construit aux termes du traité...

g) Des sommes payées au Canada par les Etats-Unis en règlement de toutes réclamations présentées par le Canada aux termes du traité et relatives de quelque façon aux obligations assumées par la Colombie-Britannique en vertu du présent accord."

L'article 3 dispose qu'en revanche, la Colombie-Britannique construira ou fera construire tous les barrages et assurera ou fera assurer toutes les retenues d'eau prévues au traité. La province à l'ouest des Rocheuses se charge donc d'un fardeau colossal, mais M. Bennett devient même roi et maître.

L'article 12 de l'accord est d'ailleurs bien et à cet égard. Il stipule que l'énergie dont les Etats-Unis disposent en aval, du fait du traité, pourra être vendue en territoire américain suivant des conditions acceptables à la Colombie-Britannique. Cela donne un droit de veto à M. Bennett sur des points essentiels à négocier tels que le prix de l'électricité et la durée de la période contractuelle de vente.

Les porte-parole canadiens qui discuteront bientôt avec les représentants américains des modifications au traité du Columbia pourront se donner de grands airs. Ils seront les marionnettes de M. Bennett.

OTTAWA (P.C.) — La commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme dont la composition sera annoncée vendredi ou lundi prochain, a été favorablement accueillie par toutes les provinces du Canada. Les provinces de l'Alberta et du Manitoba ont formulé les réserves les plus substantielles, tandis que la province de l'Ontario est celle qui a apporté son appui le plus enthousiaste au projet de commission du premier ministre Pearson.

M. Pearson a déposé aux Communes hier les copies des lettres de réponse des provinces à son invitation pour une collaboration à cette commission royale. Neuf provinces ont répondu par écrit tandis que le premier ministre de la Colombie-Britannique, M. W. A. C. Bennett, avait, lors de sa visite à Ottawa en fin de mai dernier, assuré M. Pearson de sa collaboration à cette enquête.

Les lettres des premiers ministres des provinces offrent un éventail d'opinions et d'attitudes vis-à-vis du problème du biculturalisme.

Quant au premier ministre albertain, malgré toutes



les précautions qui émailent sa lettre, il n'arrive pas à cacher la notion d'un Canada bilingue et fondé sur deux cultures est proprement de la chimère. Sa lettre déclare textuellement: "Nous estimons que pareil objectif n'est ni réaliste ni pratiquement réalisable". Il va même plus loin en soutenant sans ambages que modifier tant soit peu le statu quo actuel, en élargissant le fait français, "aurait pour effet d'affaiblir au lieu de renforcer l'unité canadienne".

Résumé des dix lettres des chefs provinciaux, page 9



Première réunion du Comité de la Constitution

Le Comité de la Constitution, formé pour rechercher les objectifs du Canada français en vue d'une révision de la Constitution a tenu sa première réunion hier, M.

Georges-Emile Lapalme a été nommé président de l'organisme. Sur la photo ci-haut, nous remarquons de gauche à droite M. René Hamel, ministre du Travail; M. René

Lévesque, ministre des Richesses naturelles; M. Paul Gérin-Lajoie, ministre de la Jeunesse; M. Georges-Emile Lapalme, président du Comité; M. Daniel Johnson,

chef de l'opposition; M. Jean-Jacques Bertrand, député de Missisquoi, et M. Antonio Talbot, député de Chicoutimi. (Photo L'Action, Marcel Laforce).

Le comité n'é de la motion Bertrand devient "Comité de la Constitution"

Par ROGER BRUNEAU

Le comité formé pour déterminer les objectifs à poursuivre par le Canada français dans la préparation d'une nouvelle constitution, portera le nom officiel de "Comité de la Constitution".

Cette décision a été prise hier matin alors que se réunissait pour la première fois le comité formé le 22 mai dernier. Dès l'ouverture de la séance, M. Georges-Emile Lapalme, procureur-général, a été désigné pour occuper les fonctions de président. En outre, M. Claude Morin, sous-ministre des Affaires fédérales a été nommé secrétaire, tandis que M. Charles-Eugène Pelletier, conseiller technique près le chef de l'opposition, agira comme secrétaire adjoint du comité.

Le comité de la constitution a aussi formé un comité directeur de cinq membres qui se composera du président, M. Georges-Emile Lapalme, de MM. Paul Gérin-Lajoie, René Lévesque, Daniel Johnson et Jean-Jacques Bertrand.

Le comité directeur tiendra sa première réunion mercredi prochain, dans les bureaux du ministère de la Jeunesse. Le comité général de la constitution ne siégera que vers la fin du mois d'août ou au tout début de septembre.

Les organismes intéressés à la question constitutionnelle sont invités à se préparer à présenter des mémoires.

Elaboration de cette nouvelle en page 9

Le travail du président Kennedy se solde par une heureuse décision: la grève des chemins de fer aux E.-U. n'aura pas lieu immédiatement

WASHINGTON (Reuters, P.A.) — Le président Kennedy a annoncé que la grève des chemins de fer, qui devait commencer hier à minuit, n'aura pas lieu.

Le président a déclaré que les syndicats et les compagnies sont convenus de s'abstenir de toute action dans le conflit en attendant le rapport que doit préparer une sous-commission spéciale d'enquête.

A la demande du président, la sous-commission commencera son enquête immédiatement. Ses recommandations seront soumises au Congrès le 22 juillet.

Le président Kennedy a déclaré d'autre part qu'il a demandé aux compagnies de ne rien changer aux règlements du travail, et aux dirigeants des syndicats de surseoir à la grève jusqu'au 22 juillet. Les deux parties ont accepté.

Les compagnies voulaient appliquer à partir de minuit un nouveau règlement, devant permettre à la longue d'éliminer 65.000 emplois. Elles soutenaient que les emplois inutilisés leur coûtent \$800.000.000 par an.

Il s'agit là d'une victoire personnelle pour le chef de l'exécutif américain qui a travaillé une bonne partie de la journée à prévenir ce qui semblait bien devoir être un arrêt de travail presque certain. Les syndicats ont en effet rejeté une proposition faite mardi par M. Kennedy; il voulait que ce différend soit soumis à un arbitrage obligatoire de la part du juge Goldbert, de la Cour suprême. Les syndicats ont alors déclaré qu'ils rejettent cette façon de faire pour une "raison de principes très profonds", bien qu'ils aient reconnu que le juge Goldbert était un des meilleurs médiateurs disponibles.

M. Kennedy a annoncé personnellement cette nouvelle au cours d'une brève apparition devant la radio et la télévision, hier après-midi. Ce fut le point culminant d'une journée d'activité intense à la Maison Blanche. Dans la matinée, la direction des chemins de fer avait annoncé qu'elle acceptait l'arbitrage, tandis que les syndicats faisaient savoir de leur côté qu'ils refusaient ce compromis.

Le président a conféré avec plusieurs dirigeants démocrates au Congrès et avec des fonctionnaires du gouvernement, avant de convoquer à la Maison Blanche les deux groupes intéressés. Ce n'est qu'ensuite qu'il a radio et à la télévision.

Cellules pour les terroristes

MONTREAL (P.C.) —

De nouvelles cellules seront construites au cinquième étage du nouveau palais de justice de Montréal pour les présumés membres du Front de libération Québécois.

Cette mesure fait suite à des directives du procureur général afin d'empêcher les prévenus de communiquer entre eux.

A la prison de Bordeaux, ils ont été détenus dans des cellules individuelles, mais l'espace manquait au palais de justice pour faire de même.

Un porte-parole du département du procureur général a fait savoir que "certains prisonniers se rencontreraient pour discuter de l'affaire."

Les travaux de construction devraient débuter dès aujourd'hui.



Poignée de mains fraternelle??

Gilles Grégoire "blâme le chef de l'Alberta pour son incompréhension et exprime son plus profond désaccord"

OTTAWA (P.C.)

— Le député créditiste qui a organisé au début de juin dernier sa propre commission d'enquête sur le bilinguisme, M. Gilles Grégoire, a exprimé hier soir son "plus profond désaccord" avec la lettre du premier ministre créditiste d'Alberta, M. Ernest Manning, au sujet de l'attitude qu'elle adopte à l'endroit de la commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme.



La lettre de M. Manning a été déposée aux Communes hier avec celles des autres premiers ministres provinciaux.

Dans une conférence de presse improvisée à la fin des travaux parlementaires de la journée, M. Grégoire a contredit catégoriquement M. Manning, affirmant que selon lui, "le but de la commission d'enquête est réaliste et réalisable et que si nous ne cherchons pas à le réaliser, aussi bien mettre fin immédiatement à la commission".

M. Manning favorise dans sa lettre le "développement d'une seule et même culture canadienne et s'objecte à ce que l'enquête vise à "conférer une reconnaissance en quelque sorte officielle à une double culture anglaise et française".

MISE AU POINT

Sur le premier point, M. Grégoire accuse M. Manning de n'avoir pas compris le problème et, de plus, d'aller "complètement à l'encontre de nos idées: nous favorisons deux cultures et deux races au Canada". Quant au second point, M. Grégoire, qui représente aux Communes le comté de La-pointe, dit le premier ministre de l'Alberta, en rejetant le biculturalisme "ne fait pas ce que nous contredir, mais il contredit également le premier ministre canadien Pearson et plusieurs autres personnalités de langue anglaise du pays, qui ont admis la dualité de culture".

"En résumé, je le (M. Manning) blâme complètement d'avoir exposé de telles idées et c'est lui qui parle du danger pour l'enquête d'affaiblir l'unité nationale, alors qu'il le fait justement avec une telle lettre". M. Grégoire ajoute que les propos de M. Manning "n'auront pas tellement de poids parce que ceux-ci seront dénoncés par les créditistes de la province de Québec".

M. Grégoire a toutefois noté que son désaccord avec le premier ministre Manning ne touche pas la doctrine du Crédit social, au sujet de laquelle "nous continuons d'être d'accord, donc nous ne sommes pas divisés".

Le Canada garde la même politique à l'égard de Cuba

OTTAWA. — (P.C.) — Le gouvernement libéral a décidé de poursuivre, sans la modifier, la politique de notre pays à l'égard de Cuba. C'est ce qu'ont déclaré hier des informateurs dignes de foi. Cela signifie que le Canada maintiendra ses liens diplomatiques avec La Havane et qu'il continuera de faire du commerce avec le régime castriste pour ce qui est des produits non stratégiques.

Les relations avec Cuba, tant des points de vue commercial que diplomatique, ont été réétudiées depuis l'arrivée au pouvoir du nouveau gouvernement, à Ottawa, il y a dix mois et demi.

L'attitude d'Ottawa a provoqué de fréquentes critiques aux Etats-Unis, bien que le gouvernement de ce pays n'en ait jamais exprimées. Selon ces critiques, le Canada devrait participer au boycottage économique et politique de Cuba, tout comme le font la plupart des pays de l'hémisphère, dirigés par les Etats-Unis. On a également insisté que les hommes d'affaires canadiens profitent d'une situation malheureuse pour réaliser des bénéfices rapides au dépens des exportateurs américains qui ont déjà vendus des produits à Cuba.

Attitude normale. Cependant les autorités d'Ottawa sont convaincues que l'attitude officielle adoptée par notre pays est conforme avec la masse de l'opinion publique canadienne. Ils indiquent qu'on ne se départit pas non plus de l'habitude qu'a notre pays de faire du commerce avec tous les pays qu'ils soient les régimes politiques qui les dirigent. En ou-

tre, le Canada agit, à l'égard de Cuba, comme la plupart des pays de l'OTAN.

Cependant les autorités canadiennes veillent étroitement à ce que notre pays ne serve pas à l'expédition clandestine de produits américains à Cuba. Or, a même poursuivi en justice des compagnies canadiennes qui tentaient d'exporter à Cuba des marchandises de fabrication américaine.

Par ailleurs les exportations d'armes et de produits stratégiques canadiens à Cuba sont interdites depuis plusieurs années.

SOMMAIRE	
Information générale	(P. 3, 5, 7, 8, 9, 16)
Lévis	(P. 2)
Editoriaux	(P. 4)
Finance	(P. 12 et 13)
Social	(P. 6)
Sport	(P. 10 et 11)
Ciné-radio-TV	(P. 15)

DU HAUT DES REMPARTS

Par Jacques Revelin

Le ciel québécois est assombri depuis la fête de la Confédération

Dame température nous fait payer cher les belles journées ensoleillées qu'elle nous a offertes tout au long du mois de juin. L'été semblait se maintenir au beau fixe quand, tout à coup, le 1er juillet très exactement, le ciel s'est assombri d'une rage folle en ce jour anniversaire de la Confédération.

Un petit truc peut amplifier le magasinage des étrangers

Certains commerçants parisiens ont trouvé un bon petit truc pour attirer dans leur boutique les touristes nord-américains (Canadiens y compris). Sachant que la plupart d'entre-eux ont converti leur argent de poche en chèques de voyageurs, ils leur procurent tout simplement l'occasion de les changer, quand les banques sont fermées, en offrant 20% d'escompte aux acheteurs réglant leur note en "traveler cheque".

Cet habile appât ne doit manquer d'être profitable. Pourquoi les commerçants québécois n'imitent-ils pas leurs confrères de la ville lumière? Les touristes étrangers en visite dans notre belle province ne manqueraient certainement pas d'apprécier cette marque de considération envers leur monnaie et magasineraient peut-être davantage.

Les banques québécoises tout comme celles de France ne maintiennent pas de guichets ouverts

pour le bénéfice des étrangers au delà des "heures régulières". Il faut aller en Suisse ou en Allemagne pour être en mesure d'apprécier de telles commodités. Les marins du port-avion "Foch" auraient certes dépensés chez nous plus de francs-lourds s'ils avaient pu les convertir facilement en piastres. Ils durent se contenter d'échanger les quelques dollars distribués avec un compte-gouttes par le commissaire du bord.

La relève sera bientôt assurée au consultat-général de France

M. et Mme Georges Denizeau célébreront le 14 juillet à Paris, loin de leurs compatriotes et amis canadiens qu'ils ont quittés à regret la semaine passée, au terme d'un fructueux séjour de quatre ans au consultat-général de France, à Québec. Leur prochaine mission diplomatique les contraindra à vivre sous le chaud soleil de l'Abyssinie, dans l'entourage du Négus.

Le mer Rouge offrira-t-elle autant d'attrait que le lac Beauport à M. Denizeau qui, montait souvent se détendre au bord de jolis lacs d'eau bleue, l'un des plus beaux sites des Laurentides?

Le diplomate devant prendre la relève de M. Denizeau est déjà nommé. Il s'appelle Robert Pélard. Ce diplomate doit entrer officiellement en fonction à la fin de l'été. D'ici là, un homme très jovial et fort accueillant assurera la gracieuse du consulat de l'Avenue de la Tour. Il s'agit, bien sûr, de M. Jacques Longue, consul, qui fut le précieux adjoint de M. Denizeau pendant de longs mois. C'est à lui que reviendra l'agréable tâche d'offrir le champagne traditionnel du 14 juillet aux Français qui célébreront dimanche prochain la fête nationale de leur mère patrie.

Le nouvel évêque-auxiliaire de Québec

Son Excellence Mgr Laurent Noël

Depuis la mort de S. E. Mgr Charles-Omer Garant, auxiliaire de S. E. Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec, l'archidiocèse attendait la nomination d'un autre auxiliaire. Cette nomination, l'une des dernières du regretté pape Jean XXIII, a été annoncée officiellement dès l'élection du Souverain Pontife Paul VI.

Le nouvel évêque-auxiliaire de Québec, S. E. Mgr Laurent Noël, est un théologien et un éducateur de carrière, tout comme S. E. Mgr Lionel Audet, ancien supérieur du Grand Séminaire, qui est le premier évêque-auxiliaire de la Vieille Capitale.

Mgr Laurent Noël est né à St-Just-de-Bretenières, comté de Montmagny, le 19 mars 1920, du mariage de M. J. Rémi Noël, voyageur de commerce, décédé le 25 mai 1949, et de Dame Albertine Nadeau, résidant actuellement à Québec.

Il fit ses études primaires à Ste-Marie de Beauce et à Lauxon. Il poursuivit ses études secondaires au Collège de Lévis, de 1930 à 1939, et ses études théologiques au Grand Séminaire de Québec, de 1939 à 1945.

Ordonné prêtre en la Basilique de Québec par Son Em. le cardinal Villeneuve, le 16 juin 1944, il fut professeur de dogme au Grand Séminaire de Québec, de 1946 à 1948.

De 1948 à 1950, il fit des études à Laval pour l'obtention de la licence en philosophie. Puis il se rendit à l'An-elicum de Rome (1950-51) pour l'obtention du doctorat en théologie. Il fut ensuite professeur de morale au Grand Séminaire de Québec, de 1952 à 1963.

Depuis 1957, il était au monier provincial de l'Asso-

ciation des Infirmières Catholiques (A.I.C.C.) et au monier du Syndicat Professionnel des Infirmières Catholiques (S.P.I.C.). Depuis 1961, il agissait aussi com-



me assistant du supérieur du Grand Séminaire de Québec.

Après avoir participé au Congrès Mondial Catholique de la Santé à Bruxelles en 1958, il prit part, en 19-

62, au Congrès International des Infirmières Catholiques (C.I.C.I.A.M.S.) à Buenos-Aires.

Il a publié un "Précis de Morale Médiale" ainsi que des articles dans la "Semaine Religieuse de Québec" et dans le "Bulletin des Infirmières Catholiques".

S. Exc. Mgr Noël compte six sœurs et deux frères. Ce sont : la Rév. Soeur St-Rémi-de-France (Rose-Blanche), missionnaire de l'Immaculée-Conception, actuellement en mission à Madagascar; la Rév. Soeur St-Thérèse d'Alençon (Gabrielle), ursuline du couvent de Méric à Québec; la Rév. Soeur St-Marthe-de-Jésus (Cécile), des SS. de la Charité de Québec, à l'Ecole Normale de Lévis; Françoise, missionnaire laïque au Brésil; Mme Jean-Marc Ruel (Thérèse), de Québec; Mme Yvan Thérien (Denyse), de Montréal; Marcel, représentant de la Cie Fisher Scientific, de Montréal; et Jean-Marie, instituteur, de Québec.



La fédération de l'industrie de la construction de la province de Québec tenait une réunion régulière de ses directeurs hier soir. Le président de l'organisme, M. Armand Trotter remettait à la fin de la séance un communiqué de presse où la fédération se prononçait contre l'application de la taxe sur les matériaux de construction. Ils la trouvent injuste pour l'économie du pays, et

croient que le chômage ne pourra que s'accroître à la suite de cette taxe. "Il est inconcevable que l'on frappe aussi durement une industrie qui a accusé un accroissement de volume de plus de 6% au cours du premier trimestre de 1963... C'est une orientation malheureuse de l'administration qui nous conduit vers le gouffre, et il nous semble que le gouvernement devrait

prendre des attitudes plus réalistes au lieu de tenter de guérir des plaies en en créant de plus graves". Sur la photo, de gauche à droite: assis, MM. Denys Dionne, secrétaire, et Armand Trotter, président; debout, MM. Louis Fecteau, représentant de Québec à la fédération, et P. A. Savard, président régional, et représentant à la fédération. (Photo: "L'Action", par Marcel Laforce).

Climat psychologique changé dans l'Eglise

(Par Nicole BLOUIN)

C'est SS le pape Jean XXIII qui a voulu que par divers moyens le plus grand nombre de laïcs soient consultés pour le bon renouvellement du Concile et de l'Eglise a déclaré hier midi le chanoine Charles Moeller docteur en théologie, et professeur de la Faculté de Philosophie de l'Université de Louvain, qui est actuellement professeur invité à l'Université Laval. Dans une causerie qu'il prononçait devant les membres du Club Richelieu, le chanoine Moeller a souligné que SS Jean XXIII avait réussi à changer le climat psychologique entre les protestants, orthodoxes, anglicans et catholiques. Sous le titre général "SS Jean XXIII et les frères séparés" le conférencier a rappelé les diverses phases de la vie du regretté Jean XXIII qui l'on amené à cet œcuménisme.

En 1925 dit le chanoine Moeller, on avait à Rome beaucoup d'espérances de réunion avec l'Eglise orthodoxe. Le Pape Pie XI croyait avoir de nouvelles relations avec la Bulgarie.

C'est alors que Mgr Roncalli fut envoyé en Bulgarie. Le futur Pape Jean XXIII découvrit en la ville de Sofia, la loi profonde du peuple bulgare.

Un peu plus tard en Grèce le futur Pape a vite découvert la situation délicate des catholiques.

Puis en Turquie Mgr Roncalli s'est rendu compte que l'Eglise orthodoxe grecque se présentait sous le signe de la pauvreté évangélique et non sous la forme du prestige.

Envoyé comme nonce en France en 1944 Mgr Roncalli profita de ce séjour pour voir de près ce jaillissement d'idées nouvelles. Il noua alors de nombreuses amitiés avec ceux qui préparaient l'œcuménisme.

Depuis 1925, note le chanoine Moeller le mouvement œcuménique a remis à l'étalage la bible ouverte. Tout comme dans un magasin il y a certains articles qui sont plus ou moins en montre sur les divers rayons, le chanoine Moeller déclare que jusqu'ici la Bible était laissée fermée.

Depuis, dit-il nous avons mieux montré la présence vivante de la fête de Pâques. L'annonce du concile pour SS Jean XXIII était selon le chanoine Moeller l'occasion pour le pape de faire en sorte que l'on réalise l'unité.

C'est de ce grand désir de l'unité qu'est sorti ce secrétariat de l'unité créé par SS Jean XXIII. Ce secrétariat sera à faire connaître à nos frères séparés ce qui passe à Rome et de plus sert à transmettre à la

Curie romaine, les réflexions et suggestions des frères séparés. Durant le concile précise le chanoine Moeller, le Pape a réussi à amener à Rome des observateurs, protestants, anglicans et autres qui pouvaient communiquer leurs réflexions sur les textes secrets du Concile qui leur étaient remis.

Nous ne devons pas cepen-

dant crier au triomphe au sujet de l'unité des chrétiens note le conférencier. En février 1960 le conseil mondial des Eglises réuni à Genève signale qu'il y a deux points sur lesquels on statuera pour juger de la sincérité des déclarations du Concile. D'abord sur ce que le concile décidera au sujet des mariages mixtes et ensuite sur la liberté

religieuse. Nous ne devons pas négliger somme toute ajoute le conférencier que l'intuition prophétique de Jean XXIII était juste. Cette présence des observateurs introduit la dimension œcuménique au cœur du Concile.

Le chanoine Moeller signale en terminant que le problème

de l'unité préoccupe les frères séparés, puisque du 12 au 26 juillet, une des sections du Conseil mondial des Eglises va se réunir à l'Université McGill de Montréal sur la question du culte, et du 13 au 24 août à Toronto sera tenue une session mondiale anglicane d'ordre théologique.

Médaille



M. Gilbert J. Mullie de Québec s'est mérité la médaille d'argent en mémoire de Leslie W. Dunstall. M. Mullie s'est classé premier d'un cours d'agents d'assurance dans la région de Québec.

Mgr L. A. Vachon reçoit les professeurs étrangers des cours d'été



Le recteur de l'Université Laval Mgr L.-A. Vachon reçoit hier soir les professeurs étrangers invités aux cours d'été de l'Université

Laval. De gauche à droite nous reconnaissons le chanoine Charles Moeller de l'Université de Louvain, Mme Yvette Julien de Rabat, M.

Pierre Chamillard de l'Université de Bordeaux et Mgr L.-A. Vachon. (Photo L'Action par Marcel Laforce).

Jean-Jacques Lanciault aurait dénoncé les terroristes du FLQ

MONTREAL. — (P.C.) — Georges Schoeters, présumé coordonnateur du Front de libération québécois, a déclaré qu'il avait appris de la police qu'un nommé Jean-Jacques Lanciault "avait dénoncé" les personnes qui devaient présenter faire face à des accusations de terrorisme devant les tribunaux.

"La police m'a appris que Jean-Jacques Lanciault nous avait dénoncés", a lancé Schoeters à l'adresse du procureur du minis-

On le déclare témoin hostile. Appelé comme témoin à plusieurs reprises lors de la comparution de Schoeters à la cour de la Couronne, Lanciault a toujours refusé de témoigner.

Sa déclaration au sujet de Lanciault, il l'a faite alors que les avocats étaient à discuter un point de droit.

Le juge Emile Tremblay s'est dit incapable de comprendre ce que la Couronne entendait obtenir en rappelant constamment à la barre Schoeters, qui refuse obstinément de témoigner en se déclarant prisonnier politique.

contre Hudon. Schoeters s'est écrié: "C'est complètement faux. Cette accusation est sans fondement. Je n'ai jamais entendu parler de cette affaire".

Le juge a envoyé Hudon à son examen volontaire vendredi, rayant l'illusion à l'Hotel de ville de Westmount dans l'acte d'accusation pour la bonne raison qu'on n'a aucune preuve à offrir à cet égard.

Cinq prévenus se sont présentés hier à leur examen volontaire et ont été envoyés à leur procès sous diverses accusations de conspiration, méfait public et de négligence criminelle relativement à la série d'explosions qui s'étaient produites dans des boîtes aux lettres de Westmount le 17 mai dernier.

Plus tôt, Schoeters, qui est originaire du Belgique et économiste, avait affirmé avoir été brutalisé par les policiers au cours de son interrogatoire et avait réclamé "l'intervention" de la Croix-Rouge internationale.

Il s'agit de Denis Lamoureux 20 ans, et François Gagnon 19 ans, tous deux étudiants; Pierre Schneider, 19 ans, messager à Radio-Canada; Gilles Pruneau, 19 ans, commis, et Mario Bachand, 29 ans, peintre.

"C'est un patriote"

Les accusations de négligence criminelle ont trait à l'explosion au cours de laquelle le sergent-major Walter Leja, 42 ans, coéquipier en démolition de l'armée a été blessé. On se rappelle que ce dernier avait été blessé en tentant de désamorcer l'une des bombes déposées dans des boîtes aux lettres de Westmount.

Lorsque Schoeters a pris place dans le box des témoins à l'enquête de Hudon, on lui demanda s'il pouvait identifier la person-

ne qui était au banc des prévenus.

"Certainement, dit-il, c'est un patriote".

"Un patriote?" de demander M. Bellemare. Savez-vous son nom?"

"Je refuse de témoigner parce que je suis un prisonnier politique, déclara Schoeters. Je réclame l'intervention de la Croix-Rouge internationale en vertu de la convention de Genève", ajouta-t-il.

Déclaré témoin hostile, Schoeters lança: "J'ai été battu en présence de l'inspecteur Sénécal. C'est tout ce que j'ai à dire".

Les pressions qui ont amené le gouvernement à retirer son projet de loi ont faussé le jeu démocratique de deux façons, selon le leader syndical. Les opposants auraient pris connaissance du projet bien avant le public en général et d'autres se seraient réclamés d'une hostilité que l'épiscopat n'a pas manifesté ouvertement.

Une rumeur a par ailleurs circulé, prétendant que le Conseil législatif s'était préparé à bloquer le projet. Bien que répondant à "des raisons politiques étrangères au problème d'éducation", cette éventualité aurait influencé la décision gouvernementale de remettre l'étude de son projet de loi, selon le chef de la centrale syndicale.

"Si cette situation devait se reproduire à une 2ème étape", assure M. Marchand, "nous assisterons sûrement à une bataille rangée à laquelle nous nous engageons à participer de

La CSN déplore le retrait du bill 60

QUEBEC (P.C.) — En déplorant le retrait du projet de loi créant un ministère de l'Éducation, le président de la Confédération des syndicats nationaux a exprimé sa crainte de voir ce délai compromettre les projets de réforme en cours.

La CSN, peut-on lire dans le communiqué de M. Jean Marchand, n'entend pas lâcher prise malgré ce désappointement et continuera à lutter, au besoin dans une bataille rangée qui conduirait à l'abolition du Conseil législatif.

Le président de la CSN devait conclure par des félicitations à l'adresse de M. Paul Gérin-Lajoie pour "la ténacité et la fidélité" qu'il a montrées "à la politique de son ministère".

"Dans cette courte bataille jusqu'à la dernière minute, il a tenu le coup. Nous le félicitons et son attitude nous donne espoir que la 2ème manche se terminera plus heureusement".

Le président de la CSN a déclaré que le projet de loi n'était pas capable et qu'il n'était pas le droit, a précisé M. Robitaille.

Il s'agissait alors pour les commissaires d'écoles de Giffard de s'élire un nouveau président. Ils ont fait appel à la grande expérience humaine d'un des leurs, M. C.-A. Vachon, comptable à la Compagnie Québec Power. M. Vachon a détenu plusieurs fonctions publiques avant de parvenir au poste qu'on vient de lui confier. C'est ainsi qu'il a été conseiller municipal et marguillier. C'est ainsi aussi qu'il a appartenu aux conseils d'administration de plusieurs organismes régionaux et paroissiaux.

L'entrée de M. Lantier à la Commission scolaire de Giffard est applaudie généralement. Le nouveau commissaire est un citoyen qui ne s'est jamais éloigné du peuple. Pendant au moins dix ans, il a eu une activité syndicale appréciée à l'Anglo Canadian Pulp. Comme président de la Ligue des Propriétaires, il s'est avéré un défenseur magnétique des payeurs de taxes. Les jeunes ont toujours été pour lui l'objet d'une préférence marquée. Le nombre de ceux qui savent qu'il a été l'un des premiers artisans de l'organisation des loisirs communautaires est là pour l'attester. M. Lantier est père de plusieurs enfants.

Le nouveau commissaire est un citoyen qui ne s'est jamais éloigné du peuple. Pendant au moins dix ans, il a eu une activité syndicale appréciée à l'Anglo Canadian Pulp. Comme président de la Ligue des Propriétaires, il s'est avéré un défenseur magnétique des payeurs de taxes. Les jeunes ont toujours été pour lui l'objet d'une préférence marquée. Le nombre de ceux qui savent qu'il a été l'un des premiers artisans de l'organisation des loisirs communautaires est là pour l'attester. M. Lantier est père de plusieurs enfants.

Le nouveau commissaire est un citoyen qui ne s'est jamais éloigné du peuple. Pendant au moins dix ans, il a eu une activité syndicale appréciée à l'Anglo Canadian Pulp. Comme président de la Ligue des Propriétaires, il s'est avéré un défenseur magnétique des payeurs de taxes. Les jeunes ont toujours été pour lui l'objet d'une préférence marquée. Le nombre de ceux qui savent qu'il a été l'un des premiers artisans de l'organisation des loisirs communautaires est là pour l'attester. M. Lantier est père de plusieurs enfants.

PROMU À UN POSTE IMPORTANT M. EDMOND ROBITAILLE ABANDONNE LA PRÉSIDENCE DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE GIFFARD-- M. C.-A. VACHON LUI SUCCEDE ET M. JACQUES LANTIER DEVIENT COMMISSAIRE D'ÉCOLE

M. Edmond Robitaille, qui était président de la Commission scolaire de Giffard depuis quelques années, a remis sa démission à la dernière séance de cet organisme administratif. Ses collègues ont accepté avec regrets son départ, car ils le considéraient comme un chef très doué en administration publique et en psychologie populaire.

Ils ont cependant compris les raisons données par M. Robitaille à l'appui de sa démission. De fait, ce dernier a expliqué qu'il ne pouvait pas faire les choses à moitié. Or, après avoir expliqué qu'il venait d'être promu au poste de gérant général de la Cie Ronéo du Canada pour la province de Québec et les provinces maritimes, il a déclaré que ses nouvelles fonctions l'empêcheraient dorénavant de remplir adéquatement son mandat de commissaire d'école et d'être à la hauteur de la situation comme président de la Commission scolaire de Giffard. Si je restais, a-t-il expliqué, je ferais les choses à moitié. Je n'en suis pas capable et je n'en ai pas le droit, a précisé M. Robitaille.

Il s'agissait alors pour les commissaires d'écoles de Giffard de s'élire un nouveau président. Ils ont fait appel à la grande expérience humaine d'un des leurs, M. C.-A. Vachon, comptable à la Compagnie Québec Power. M. Vachon a détenu plusieurs fonctions publiques avant de parvenir au poste qu'on vient de lui confier. C'est ainsi qu'il a été conseiller municipal et marguillier. C'est ainsi aussi qu'il a appartenu aux conseils d'administration de plusieurs organismes régionaux et paroissiaux.

L'entrée de M. Lantier à la Commission scolaire de Giffard est applaudie généralement. Le nouveau commissaire est un citoyen qui ne s'est jamais éloigné du peuple. Pendant au moins dix ans, il a eu une activité syndicale appréciée à l'Anglo Canadian Pulp. Comme président de la Ligue des Propriétaires, il s'est avéré un défenseur magnétique des payeurs de taxes. Les jeunes ont toujours été pour lui l'objet d'une préférence marquée. Le nombre de ceux qui savent qu'il a été l'un des premiers artisans de l'organisation des loisirs communautaires est là pour l'attester. M. Lantier est père de plusieurs enfants.

Le nouveau commissaire est un citoyen qui ne s'est jamais éloigné du peuple. Pendant au moins dix ans, il a eu une activité syndicale appréciée à l'Anglo Canadian Pulp. Comme président de la Ligue des Propriétaires, il s'est avéré un défenseur magnétique des payeurs de taxes. Les jeunes ont toujours été pour lui l'objet d'une préférence marquée. Le nombre de ceux qui savent qu'il a été l'un des premiers artisans de l'organisation des loisirs communautaires est là pour l'attester. M. Lantier est père de plusieurs enfants.

Le nouveau commissaire est un citoyen qui ne s'est jamais éloigné du peuple. Pendant au moins dix ans, il a eu une activité syndicale appréciée à l'Anglo Canadian Pulp. Comme président de la Ligue des Propriétaires, il s'est avéré un défenseur magnétique des payeurs de taxes. Les jeunes ont toujours été pour lui l'objet d'une préférence marquée. Le nombre de ceux qui savent qu'il a été l'un des premiers artisans de l'organisation des loisirs communautaires est là pour l'attester. M. Lantier est père de plusieurs enfants.

Le nouveau commissaire est un citoyen qui ne s'est jamais éloigné du peuple. Pendant au moins dix ans, il a eu une activité syndicale appréciée à l'Anglo Canadian Pulp. Comme président de la Ligue des Propriétaires, il s'est avéré un défenseur magnétique des payeurs de taxes. Les jeunes ont toujours été pour lui l'objet d'une préférence marquée. Le nombre de ceux qui savent qu'il a été l'un des premiers artisans de l'organisation des loisirs communautaires est là pour l'attester. M. Lantier est père de plusieurs enfants.

Le nouveau commissaire est un citoyen qui ne s'est jamais éloigné du peuple. Pendant au moins dix ans, il a eu une activité syndicale appréciée à l'Anglo Canadian Pulp. Comme président de la Ligue des Propriétaires, il s'est avéré un défenseur magnétique des payeurs de taxes. Les jeunes ont toujours été pour lui l'objet d'une préférence marquée. Le nombre de ceux qui savent qu'il a été l'un des premiers artisans de l'organisation des loisirs communautaires est là pour l'attester. M. Lantier est père de plusieurs enfants.

Le nouveau commissaire est un citoyen qui ne s'est jamais éloigné du peuple. Pendant au moins dix ans, il a eu une activité syndicale appréciée à l'Anglo Canadian Pulp. Comme président de la Ligue des Propriétaires, il s'est avéré un défenseur magnétique des payeurs de taxes. Les jeunes ont toujours été pour lui l'objet d'une préférence marquée. Le nombre de ceux qui savent qu'il a été l'un des premiers artisans de l'organisation des loisirs communautaires est là pour l'attester. M. Lantier est père de plusieurs enfants.

Le nouveau commissaire est un citoyen qui ne s'est jamais éloigné du peuple. Pendant au moins dix ans, il a eu une activité syndicale appréciée à l'Anglo Canadian Pulp. Comme président de la Ligue des Propriétaires, il s'est avéré un défenseur magnétique des payeurs de taxes. Les jeunes ont toujours été pour lui l'objet d'une préférence marquée. Le nombre de ceux qui savent qu'il a été l'un des premiers artisans de l'organisation des loisirs communautaires est là pour l'attester. M. Lantier est père de plusieurs enfants.

Le nouveau commissaire est un citoyen qui ne s'est jamais éloigné du peuple. Pendant au moins dix ans, il a eu une activité syndicale appréciée à l'Anglo Canadian Pulp. Comme président de la Ligue des Propriétaires, il s'est avéré un défenseur magnétique des payeurs de taxes. Les jeunes ont toujours été pour lui l'objet d'une préférence marquée. Le nombre de ceux qui savent qu'il a été l'un des premiers artisans de l'organisation des loisirs communautaires est là pour l'attester. M. Lantier est père de plusieurs enfants.

Le nouveau commissaire est un citoyen qui ne s'est jamais éloigné du peuple. Pendant au moins dix ans, il a eu une activité syndicale appréciée à l'Anglo Canadian Pulp. Comme président de la Ligue des Propriétaires, il s'est avéré un défenseur magnétique des payeurs de taxes. Les jeunes ont toujours été pour lui l'objet d'une préférence marquée. Le nombre de ceux qui savent qu'il a été l'un des premiers artisans de l'organisation des loisirs communautaires est là pour l'attester. M. Lantier est père de plusieurs enfants.

Le nouveau commissaire est un citoyen qui ne s'est jamais éloigné du peuple. Pendant au moins dix ans, il a eu une activité syndicale appréciée à l'Anglo Canadian Pulp. Comme président de la Ligue des Propriétaires, il s'est avéré un défenseur magnétique des payeurs de taxes. Les jeunes ont toujours été pour lui l'objet d'une préférence marquée. Le nombre de ceux qui savent qu'il a été l'un des premiers artisans de l'organisation des loisirs communautaires est là pour l'attester. M. Lantier est père de plusieurs enfants.

Le nouveau commissaire est un citoyen qui ne s'est jamais éloigné du peuple. Pendant au moins dix ans, il a eu une activité syndicale appréciée à l'Anglo Canadian Pulp. Comme président de la Ligue des Propriétaires, il s'est avéré un défenseur magnétique des payeurs de taxes. Les jeunes ont toujours été pour lui l'objet d'une préférence marquée. Le nombre de ceux qui savent qu'il a été l'un des premiers artisans de l'organisation des loisirs communautaires est là pour l'attester. M. Lantier est père de plusieurs enfants.

Le nouveau commissaire est un citoyen qui ne s'est jamais éloigné du peuple. Pendant au moins dix ans, il a eu une activité syndicale appréciée à l'Anglo Canadian Pulp. Comme président de la Ligue des Propriétaires, il s'est avéré un défenseur magnétique des payeurs de taxes. Les jeunes ont toujours été pour lui l'objet d'une préférence marquée. Le nombre de ceux qui savent qu'il a été l'un des premiers artisans de l'organisation des loisirs communautaires est là pour l'attester. M. Lantier est père de plusieurs enfants.

Le nouveau commissaire est un citoyen qui ne s'est jamais éloigné du peuple. Pendant au moins dix ans, il a eu une activité syndicale appréciée à l'Anglo Canadian Pulp. Comme président de la Ligue des Propriétaires, il s'est avéré un défenseur magnétique des payeurs de taxes. Les jeunes ont toujours été pour lui l'objet d'une préférence marquée. Le nombre de ceux qui savent qu'il a été l'un des premiers artisans de l'organisation des loisirs communautaires est là pour l'attester. M. Lantier est père de plusieurs enfants.

Le nouveau commissaire est un citoyen qui ne s'est jamais éloigné du peuple. Pendant au moins dix ans, il a eu une activité syndicale appréciée à l'Anglo Canadian Pulp. Comme président de la Ligue des Propriétaires, il s'est avéré un défenseur magnétique des payeurs de taxes. Les jeunes ont toujours été pour lui l'objet d'une préférence marquée. Le nombre de ceux qui savent qu'il a été l'un des premiers artisans de l'organisation des loisirs communautaires est là pour l'attester. M. Lantier est père de plusieurs enfants.

Le nouveau commissaire est un citoyen qui ne s'est jamais éloigné du peuple. Pendant au moins dix ans, il a eu une activité syndicale appréciée à l'Anglo Canadian Pulp. Comme président de la Ligue des Propriétaires, il s'est avéré un défenseur magnétique des payeurs de taxes. Les jeunes ont toujours été pour lui l'objet d'une préférence marquée. Le nombre de ceux qui savent qu'il a été l'un des premiers artisans de l'organisation des loisirs communautaires est là pour l'attester. M. Lantier est père de plusieurs enfants.

Le nouveau commissaire est un citoyen qui ne s'est jamais éloigné du peuple. Pendant au moins dix ans, il a eu une activité syndicale appréciée à l'Anglo Canadian Pulp. Comme président de la Ligue des Propriétaires, il s'est avéré un défenseur magnétique des payeurs de taxes. Les jeunes ont toujours été pour lui l'objet d'une préférence marquée. Le nombre de ceux qui savent qu'il a été l'un des premiers artisans de l'organisation des loisirs communautaires est là pour l'attester. M. Lantier est père de plusieurs enfants.

Le nouveau commissaire est un citoyen qui ne s'est jamais éloigné du peuple. Pendant au moins dix ans, il a eu une activité syndicale appréciée à l'Anglo Canadian Pulp. Comme président de la Ligue des Propriétaires, il s'est avéré un défenseur magnétique des payeurs de taxes. Les jeunes ont toujours été pour lui l'objet d'une préférence marquée. Le nombre de ceux qui savent qu'il a été l'un des premiers artisans de l'organisation des loisirs communautaires est là pour l'attester. M. Lantier est père de plusieurs enfants.

Le nouveau commissaire est un citoyen qui ne s'est jamais éloigné du peuple. Pendant au moins dix ans, il a eu une activité syndicale appréciée à l'Anglo Canadian Pulp. Comme président de la Ligue des Propriétaires, il s'est avéré un défenseur magnétique des payeurs de taxes. Les jeunes ont toujours été pour lui l'objet d'une préférence marquée. Le nombre de ceux qui savent qu'il a été l'un des premiers artisans de l'organisation des loisirs communautaires est là pour l'attester. M. Lantier est père de plusieurs enfants.

Le nouveau commissaire est un citoyen qui ne s'est jamais éloigné du peuple. Pendant au moins dix ans, il a eu une activité syndicale appréciée à l'Anglo Canadian Pulp. Comme président de la Ligue des Propriétaires, il s'est avéré un défenseur magnétique des payeurs de taxes. Les jeunes ont toujours été pour lui l'objet d'une préférence marquée. Le nombre de ceux qui savent qu'il a été l'un des premiers artisans de l'organisation des loisirs communautaires est là pour l'attester. M. Lantier est père de plusieurs enfants.

Le nouveau commissaire est un citoyen qui ne s'est jamais éloigné du peuple. Pendant au moins dix ans, il a eu une activité syndicale appréciée à l'Anglo Canadian Pulp. Comme président de la Ligue des Propriétaires, il s'est avéré un défenseur magnétique des payeurs de taxes. Les jeunes ont toujours été pour lui l'objet d'une préférence marquée. Le nombre de ceux qui savent qu'il a été l'un des premiers artisans de l'organisation des loisirs communautaires est là pour l'attester. M. Lantier est père de plusieurs enfants.

Le nouveau commissaire est un citoyen qui ne s'est jamais éloigné du peuple. Pendant au moins dix ans, il a eu une activité syndicale appréciée à l'Anglo Canadian Pulp. Comme président de la Ligue des Propriétaires, il s'est avéré un défenseur magnétique des payeurs de taxes. Les jeunes ont toujours été pour lui l'objet d'une préférence marquée. Le nombre de ceux qui savent qu'il a été l'un des premiers artisans de l'organisation des loisirs communautaires est là pour l'attester. M. Lantier est père de plusieurs enfants.

Le nouveau commissaire est un citoyen qui ne s'est jamais éloigné du peuple. Pendant au moins dix ans, il a eu une activité syndicale appréciée à l'Anglo Canadian Pulp. Comme président de la Ligue des Propriétaires, il s'est avéré un défenseur magnétique des payeurs de taxes. Les jeunes ont toujours été pour lui l'objet d'une préférence marquée. Le nombre de ceux qui savent qu'il a été l'un des premiers artisans de l'organisation des loisirs communautaires est là pour l'attester. M. Lantier est père de plusieurs enfants.

Le nouveau commissaire est un citoyen qui ne s'est jamais éloigné du peuple. Pendant au moins dix ans, il a eu une activité syndicale appréciée à l'Anglo Canadian Pulp. Comme président de la Ligue des Propriétaires, il s'est avéré un défenseur magnétique des payeurs de taxes. Les jeunes ont toujours été pour lui l'objet d'une préférence mar

VELLES ÉTRANGÈRES - NOUVELLES ÉTRANGÈRES - NOUVELLES ÉTRANGÈRES - NO

Le 1er septembre

Les deux "K" seront reliés par fil

MOSCOU (Reuter) — Le fil direct entre le Kremlin et la Maison Blanche entrera en service le 1er septembre, annonce-t-on à Moscou.

La nouvelle précise Tass, a été annoncée par M. Nikolai Poutsev, ministre soviétique des Communications.

La ligne de télégraphe, en service jour et nuit, passera par Helsinki, Stockholm, Copenhague et Londres. Chaque extrémité de la ligne comportera un appareillage assurant la transmission et la réception des communications, en russe dans le sens Moscou-Washington et en anglais dans le sens contraire.

Une ligne radiotélégraphique Moscou - Tanger - Washington, fonctionnant dans les deux sens 24 heures sur 24, sera également mise en service pour le cas où l'autre ligne tomberait en panne, précise M. Poutsev dans sa déclaration.

Ce qui s'est passé dans le monde, hier

CITE DU VATICAN: Le pape Paul VI a reçu le sceau officiel en plomb à l'aide duquel il signera les messages et ses lettres. Le sceau porte le nom du pape en latin, Paulus VI...

PARIS: La conférence de presse du général de Gaulle aura lieu le 29 juillet. Le chef d'Etat français parlera d'économie française et de politique internationale...

ALGER: Le ministre de l'Information d'Algérie a annoncé la mise en résidence surveillée, par arrêté ministériel, de MM. Boudiaf, Allouache, Kabbal et Ben Youssef. Ceci confirme officiellement l'arrestation de M. Boudiaf...

BERLIN: Un commandant polonais, accompagné de sa femme et de ses deux enfants, est arrivé à bord d'un avion civil à l'aéroport de Tempelhof, dans le secteur américain de Berlin, et a demandé asile politique...

MIAMI: Un autre aviateur américain celui-ci, a décidé de désertir la force aérienne américaine pour se rendre à Cuba. L'aviateur du nom de Robert Ramos, est d'origine cubaine...

LONDRES: Le procès du Dr Ward, personnage clé du scandale Profumo, débutera le 22 juillet, devant les Assises de l'Old Bailey de Londres...

FAIRMONT: M. Roy Thompson, magnat canadien de l'industrie de la presse, a acheté trois autres journaux à Fairmont, Virginie occidentale...

CHICAGO: La "Field Enterprises Educational", maison d'édition, a annoncé qu'elle retire sa soumission de \$3.200.000 pour les droits exclusifs sur la publication des récits personnels de 16 cosmonautes...



● M. Robert Wagner, maire de New York, attend nerveusement le départ de l'avion qui doit le transporter à Paris où il va reconforter son fils Robert, âgé de 19 ans, qui doit subir une intervention chirurgicale à la suite de l'attentat de son appendice.

Renfort de policiers — Manifestations

Les souverains grecs sont accueillis par des huées dans les rues de Londres

LONDRES (Reuter) — Le roi Paul et la reine Frederika de Grèce ont assisté hier soir, dans un théâtre de Londres, à une représentation du "Songe d'une nuit d'été" de Shakespeare, par la troupe de la "Royal Shakespeare Company".

Pour éviter des incidents, le Foreign Office avait loué d'avance toutes les places, ce qui fait que le public n'a pas été admis à cette représentation.

Les partisans du désarmement nucléaire de la Grande-Bretagne et les organisations menant campagne pour la mise en liberté des prisonniers politiques grecs avaient de nouveau menacé d'organiser des manifestations devant le théâtre. Des renforts de police, en conséquence, avaient été dépêchés sur les lieux, ce qui fait que la

visite officielle des souverains grecs se déroule au milieu de mesures de précautions sans précédent depuis la fin de la guerre.

A l'arrivée du cortège officiel devant le théâtre, des manifestants ont conspué le couple royal, certains scandant "Sieg Heil". D'autres manifestants portaient des parapluies sur lesquels avaient été inscrits des slogans hostiles. Une pancarte réclamait le "rétablissement des droits de l'homme en Grèce".

Au milieu de cette foule hostile, quelques personnes ont commencé à applaudir, mais leurs applaudissements se sont perdus dans le brouhaha général. Il y a même eu des cris hostiles à l'arrivée de la reine mère Elisabeth.

Les manifestants n'ont pas essayé de franchir les cordons de police. Les forces de l'ordre, de leur côté, n'ont pas cherché à restreindre les activités des manifestants.

AU GUILDHALL

Auparavant, le roi Paul avait pris la parole au Guildhall, où un déjeuner était offert aux souverains grecs par la ville de Londres. Il a alors rendu hommage aux Londoniens et les a remerciés pour la chaleur de leur accueil.

"Nous avons été profondément émus, a-t-il déclaré et nous tenons à exprimer nos remerciements sincères pour cette réception impressionnante, qui a réduit à néant les mesquines tentatives faites par des éléments irresponsables pour

provoquer des malentendus entre nos deux peuples".

Cette déclaration a été saluée par les applaudissements des convives.

Le roi a souligné l'attachement de la Grèce à la démocratie ajoutant: "Nous devons la défendre contre toute dictature, fasciste ou communiste, venant de l'intérieur ou de l'extérieur".

En saluant les souverains au Guildhall, le lord maire avait déclaré: "Vous êtes infiniment bienvenus dans la ville de Londres, en tant qu'invités de notre reine bien-aimée, à laquelle vous êtes liés par des attaches de famille, et en tant que représentants suprêmes d'un peuple lié au nôtre par des associations durables, dont nous sommes fiers".

Par ailleurs, on a appris hier soir à Londres que Mme Ambatielos, femme du syndicaliste grec emprisonné en Grèce depuis 16 ans, pourra rencontrer aujourd'hui M. Panayotis Pipinellis, premier ministre de Grèce, qui séjourne à Londres avec le roi Paul et la reine Frederika.

Mme Ambatielos a déclaré qu'elle n'avait pas l'intention de susciter de nouveaux incidents jusqu'à ce que cette rencontre ait lieu.

Faible, épuisé, fatigué, nerveux ou vieux?

Bien des gens âgés, manquant de fer, peuvent retrouver jeunesse, énergie d'antan avec le Tonique Ostrex. Faible, fatigué, nerveux, peu énergique? Essayez Ostrex aujourd'hui. Aide à rajeunir et redevenir énergique. Le format d'introduction (à 15) coûte peu. Toutes pharmacies.

Pendant que délégués russes et chinois vident leur querelle

Khrouchtchev fait bon accueil au premier ministre de la Hongrie

MOSCOU (P.A.) — Le premier ministre Nikita Khrouchtchev a accueilli hier avec grand faste le premier Janos Kadar de la Hongrie, qui le seconde dans sa lutte pour empêcher que les Chinois n'arrivent à dominer le mouvement communiste mondial.

Cependant que les négociateurs chinois et soviétiques discutent de questions idéologiques très controversées dans une villa de la colline Lénine à Moscou, M. Khrouchtchev, tout souriant, accueillait Kadar à son arrivée par voie ferroviaire et passait en revue avec lui une

garde d'honneur, après quoi, tous deux tenaient au Kremlin une séance d'unité qui était diffusée sur les ondes de la télévision.

Ni l'un ni l'autre n'a fait mention publiquement de l'épreuve de force sino-soviétique qui se déroule à quelques milles de là. Ils ont également évité de parler du fait que les Chinois avaient publiquement exigé qu'on leur reconnaisse des droits égaux.

Une déclaration de Radio-Pékin a en effet soutenu, pour la première fois, que "le parti communiste de la Chine et le

parti communiste de l'Union soviétique sont égaux".

Jusqu'à là, les Chinois avaient toujours admis, tout au moins en parole, la théorie selon laquelle les Soviétiques jouissent de la priorité à titre d'héritiers directs de l'oracle du communisme, V. I. Lénine.

L'un des problèmes débattus à la villa porte sur la question à savoir si le communisme peut triompher du capitalisme par des moyens pacifiques, comme le prétend Khrouchtchev, ou s'il est peut-être nécessaire de recourir à la guerre, ce que soutiennent les Chinois.

D'un côté comme de l'autre on s'est abstenu de donner des indications sur le progrès des pourparlers.

On tient de sources bien informées que les Chinois font pression en vue d'obtenir que les Russes convoquent une réunion des 89 partis communistes du monde.

Les mêmes informateurs précisent que les Chinois exigent l'adoption de nouvelles procédures de vote au sein des rencontres communistes internationales dans le but de favoriser davantage les partis qui comptent de plus nombreux membres.



Khrouchtchev
Il veut la paix



Kadar
Que veut-il?



Mao
Il veut la guerre



Une suggestion de votre gérant de banque...

"Veuillez utiliser votre carnet de chèques afin d'obtenir un meilleur service"

Bientôt, une ligne codée à l'encre magnétique figurera sur tous les chèques fournis par votre banque à charte afin que celle-ci puisse effectuer le triage et la classification avec plus de rapidité et d'exactitude que jamais auparavant, au moyen d'une machine électronique.

Toutefois, les chèques de comptoir, quelquefois utilisés pour acquitter des factures, n'étant pas munis de cette ligne codée, ne peuvent par conséquent être compensés par ce moyen. Ils doivent être triés à la main, ce qui ralentit le processus de compensation.

En utilisant autant que possible les chèques de votre carnet..., vous permettez aux banques de tirer tous les avantages du processus de compensation qui trie vos chèques de la façon la plus rapide et la plus économique;

et un chèque muni d'un code, à la différence d'un chèque de comptoir, contient toutes les informations qui en assurent un maniement efficace.

Portez sur vous et utilisez votre carnet de chèques. Cette coopération serait grandement appréciée.

LES BANQUES À CHARTE DESSERVANT VOTRE VOISINAGE selon ses besoins croissants et variables

Le scandale des secrets américains

Londres nie officiellement

LONDRES (P.A.) — Le gouvernement britannique a catégoriquement démenti hier les accusations formulées aux Etats-Unis par le magazine Newsweek qui soutient que des secrets militaires américains d'une importance vitale ont été refilés aux Russes par des agents britanniques.

"Nous n'avons reçu aucune preuve justifiant les allégations de Newsweek", dit un communiqué officiel du gouvernement lu à une conférence de presse par un haut fonctionnaire du Foreign Office.

Dans sa dernière édition, Newsweek écrivait que les dirigeants de l'Agence des services secrets CIA et du Bureau fédéral d'enquête FBI étaient déprimés par les récents développements en G.B. dans le domaine de la sécurité.

Newsweek a prédit qu'un autre "scandale d'espionnage de proportions atomiques" éclaterait en G.B. — impliquant cette fois des renseignements secrets refilés aux Russes au sujet de la fusée américaine Skybolt.

Le communiqué du gouver-

nement anglais ajoutait:

"Nous travaillons en étroite coopération avec les Américains en ce qui a trait aux questions de sécurité d'intérêt commun et nous n'avons reçu d'eux les Américains aucun rapport au sujet des accusations formulées par Newsweek.

L'hebdomadaire américain soutient que les membres du service de contre-espionnage américain furent les premiers à renseigner leurs collègues britanniques de la défection de l'ex diplomate anglais Harold Kim Philby et du scandale Profumo.

Succès soviétique dans la recherche spatiale

MOSCOU (Reuter) — L'URSS a procédé au lancement réussi de modèles améliorés de fusées propres au lancement d'engins spatiaux, annonce aujourd'hui l'agence Tass, qui précise que ces lancements ont été effectués en juin et juillet dans le Pacifique central.

L'agence Tass a ajouté que le vol des fusées et le fonctionnement de leur équipement s'é-

taient déroulés exactement selon les plans. L'agence Tass a annoncé qu'en raison du succès des expériences, elle était autorisée à déclarer que la seconde zone était rendue à la navigation maritime et aérienne à partir de demain.

L'URSS avait annoncé le 11 mai qu'une série d'expériences intéressantes une version améliorée

des fusées destinées à la recherche spatiale allait se dérouler dans le Pacifique, du 18 mai au 15 juillet.

L'URSS avait alors défini deux zones desquelles elle demandait aux navires et avions étrangers de s'écarter. Cependant le 28 mai, l'agence Tass était rendue à la circulation annonçant que la première zone

FAMEUX BAS CARROUSEL

EXCLUSIFS A PAQUET!

Des merveilleux bas en fine tricotée de toute première qualité, au tricot 400 aiguilles, avec hausse en Ban-Lon extensible, un bas qui vous procurera un confort nouveau. 4 teintes en vogue: coca, café, ambre et anthracite, 8 à 11.

la paire ou 2 pour **1.50 79**

GRATIS
une paire de bas Carrousel

vous est remise gratuitement en échange de 12 enveloppes de bas Carrousel, conservées.

Paquet, bas pour dames, rez-de-chaussée. Commandez par téléphone 529-4501

L'Action sociale

Directrice: Françoise La Rochelle-Roy



L'éclat du ceinturon

● La robe-chemisier, éternelle préférée de la mode adopte une nouvelle allure tailleur dans cette collection de Tex-made d'entretien facile avec effet de rayures persanes. Le ceinturon blanc jette une note gaie et contraste avec les teintes chaudes d'orange brûlé et de tan du tissu. Dans la nouvelle collection de cotonnades fabriquées au Canada pour 1964.

Une adolescente dessine et construit une "chaise thérapeutique"

MIAMI. — (P. A.) — Une adolescente qui habite en Floride, a dessiné et construit une "chaise thérapeutique" à l'intention des petites victimes de la paralysie cérébrale. Harriet Carter, de Miami, âgée de quinze ans, dit que cette réalisation a demandé deux cents heures de travail, et \$40.00 de ses économies. Cette chaise mobile sur quatre roues, comporte des pédales, et appareils de vibration pour aider à la circulation sanguine. Sur une table à extension, se trouvent une ardoise et de l'argile à modeler pour faciliter l'esprit de coordination chez l'enfant handicapé. Harriet a conçu cette idée en visitant l'hôpital de chirurgie spécialisée à New-York, et la clinique pour paralysie cérébrale à Miami, où la jeune fille a donné la chaise de son invention.

Le Bureau de révision du code civil de Québec propose qu'on reconnaisse à la femme mariée sa pleine capacité juridique

QUÉBEC. — (P. C.) — Dans un rapport sur la capacité juridique de la femme mariée déposé mardi après-midi à l'Assemblée législative par le procureur général Georges-Emile Lapalme, le Bureau de révision du code civil du Québec recommande des amendements au code civil qui reconnaissent à la femme mariée sa pleine capacité juridique.

Me André Nadeau, président du Bureau, invoque l'importance particulière de cette question dans la période d'évolution que traverse la société pour procéder en ce sens avant même de s'attaquer à une révision complète des régimes matrimoniaux.

De l'avis du réviseur, continuer aujourd'hui de traiter la femme mariée en perpétuelle mineure serait de nature à provoquer des heurts que les lois actuelles seraient de moins en moins aptes à prévenir.

Depuis l'entrée en vigueur du code civil, le 1er août 1866, rappelle le rapport, l'incapacité de la femme mariée était consacrée sous tous les régimes matrimoniaux, la plaçant au rang des mineurs, des interdits et autres personnes incapables de contracter.

Retirée de la liste des inca-

pables par un amendement en date de 1954, la femme mariée ne voyait en rien augmenter ses droits, toujours aussi limités par les autres articles du code régissant les droits et devoirs réciproques des époux et les conventions matrimoniales, observe Me Nadeau.

La pleine capacité juridique de la femme mariée, souligne le rapport, est la règle dans 23 pays d'Europe — et ce depuis 1910 — dans certains cas, dans neuf pays d'Amérique latine et dans tous les pays régis par la Common Law, le Royaume-Uni, la Nouvelle-Zélande, les États-Unis et les neuf autres provinces du Canada.

Le Bureau de révision recommande principalement la levée de l'obligation légale d'obéissance à son mari, ce dernier restant quand même le chef de la famille, mais la femme collaborant avec lui à assurer la direction morale et matérielle de la famille et pouvant le remplacer dans ses fonctions de chef s'il est hors d'état de manifester sa volonté en raison de son incapacité, de son absence, de son éloignement ou de toute autre cause.

Me Nadeau estime que la

stabilité de l'association conjugale ne peut qu'y gagner.

"Il n'y a pas de bonne raison, par exemple", dit le président du Bureau, "pour qu'une mère de famille dont le mari est à l'étranger ne puisse autoriser, en cas d'urgence, une opération sur la personne d'un de ses enfants mineurs. Comme c'est le cas à l'heure actuelle."

Le rapport reconnaît toutefois qu'il serait sans doute difficile d'aller aussi loin que ceux qui, à la commission de réforme du code civil français, ont suggéré l'abolition du titre de chef de la famille pour le mari, réclamant une égalité absolue entre les conjoints sur tous les plans, financiers ou autres.

"Quels que soient", affirme Me Nadeau, "les motifs divers que l'on ait donnés pour maintenir jusqu'ici la femme dans un état d'incapacité aussi considérable — unité de direction du ménage, maintien du principe, de la puissance maritale, désir de protection de la femme imbecillité sexuelle — je crois le moment venu de faire admettre des textes qui posent carrément le principe de la pleine capacité juridique de la femme mariée".

CUISSINIÈRE EN PEINE

La section des consommateurs du Ministère de l'Agriculture du Canada distribue une excellente brochure sur les salades. C'est dans cette petite mine d'or pour la cuisinière que vous trouverez la recette suivante : SALADE "COITAGE" aux fruits 1½ c. à table de gélatine — ¼ tasse d'eau froide — 1 tasse de sirop des poires — ½ tasse d'eau — 3 c. à table de vinaigre — 3 clous de girofle — 1 paquet de 4 onces de fromage à la crème — 3 c. à table de mayonnaise à l'huile ou de mayonnaise cuite — 1 tasse de poires en conserve, en dés — 2 tasses de pommes non pelées, en dés — quelques gouttes de colorant vert. Gonfler la gélatine dans l'eau froide 5 minutes. Amener à ébullition

le sirop, l'eau, le vinaigre et les clous. Laisser bouillir 2 minutes et enlever les clous. Ajouter la gélatine gonflée et brasser pour dissoudre. Ajouter le colorant. Laisser prendre partiellement. Mélanger le fromage et la mayonnaise. Ajouter au premier mélange et battre jusqu'à ce que ce soit léger.

Incorporer les poires et les pommes. Verser dans un moule et laisser prendre au froid. Démouler sur verdure crouquante. 6 portions.

MARIEE DE JUILLET

Voici la liste des différents anniversaires de mariage : celui que vous célébrerez bientôt et les autres auxquels on attache généralement de l'importance : 1 an (noce de papier) 2 ans (toile-calicot) 3 ans (cuir) 4 ans (soie) 5 ans (bois)

Les nombreux usages du pétrole

Savez-vous que le pétrole sert à de nombreux usages ? — Il assouplit le cuir des chaussures durcies par l'humidité et le rend aussi flexible et mou que lorsqu'il était neuf.

— Il fait briller les ustensiles en étain, comme de l'argent. Il suffit d'en verser sur un chiffon de laine et de frotter le métal.

— Le pétrole enlève aussi les taches sur les meubles vernis. Mais, attention : il ne faut jamais utiliser ce produit près d'un réchaud allumé.

Pour celles qui grandissent !



● Les jolies robes d'été, telles que prévues pour les fillettes qui grandissent. Deux versions ravissantes de Helen Lee que réalisera facilement une maman couturière.

ROBE CHEMISIER



9209
SIZES
12-20
40

Marian Martin

Cette jolie robe se distingue par l'ampleur du corsage. La jupe large se taille par laiz et vous ferez les manches courtes ou trois-quarts.

Le patron 9209 se vend grandeur : 12, 14, 16, 18, 20 ans et 40.

Envoyez 0.50 en bon de poste. Les timbres ne sont pas acceptés.

Ecrivez lisiblement vos nom et adresse ainsi que le numéro exact du patron. Adressez le tout au Service des Patrons, "L'Action", 2, Place Jean-Talon, Québec 2, P.Q.

Ces patrons ne sont pas échangeables. On doit compter environ 10 jours entre la date de commande et la réception du patron.

No du patron

Mesure désirée

Nom

Adresse

VENTE SOULIERS BLANCS

Talons : haut, cubain ou illusion

SPECIAL

\$8.00

BALANCE DE LIGNES HORS-SAISON

SPECIAL

\$6.00

"Les chaussures les plus féminines en ville"



914 RUE ST-JEAN, 620 EST, ST-JOSEPH

Horoscope

LE VENDREDI 12 JUILLET

21 mars au 20 avril (Bélier). — Éliminez les pertes de temps. Vous aurez des ajustements à faire pour équilibrer votre programme de fin de semaine.

21 avril au 21 mai (Taurus). — Les aspects astrologiques favorisent vos loisirs. Défierez-vous des embêtements. Vous comprendrez les aspirations de votre partenaire.

22 mai au 21 juin (Gémeaux). — Ne vous limitez pas à certaines initiatives, allez de l'avant avec enthousiasme et générosité. Bonne soirée.

22 juin au 23 juillet (Cancer). — Votre mémoire fidèle vous rendra de précieux services, aujourd'hui. Vous devrez accepter des obligations nouvelles.

24 juillet au 23 août (Lion). — Ne laissez aucun travail inachevé. On mettra l'accent sur vos qualités domestiques. Vous envisagez l'avenir d'un œil serein.

24 août au 23 septembre (Vierge). — Il faut donner une

SI VOUS ÊTES NÉ UN 12 JUILLET

Vous avez des chances de succès dans le domaine artistique. Vous savez plaire sans effort. Vous êtes de ceux qui savent consulter un expert quand il y a lieu de le faire. Un grand soldat, un homme d'État, un inventeur et un acteur de grande classe sont nés à pareille date.

chance à tous les artistes qui sont nés sous ce signe du Zodiaque. Vous réglez un problème délicat.

24 septembre au 23 octobre (Balance). — Influences planétaires diverses. Vous serez un bon juge des problèmes domestiques. Vous trouverez les bonnes réponses aux questions qui se posent.

24 octobre au 22 novembre (Scorpion). — N'attendez pas à la dernière minute pour mettre vos arguments avec une facilité accrue.

23 novembre au 21 décembre (Sagittaire). — Vous réaliserez le programme que vous avez prévu pour l'emploi de votre temps. Corrigez les erreurs fermement, mais aussi calmement.

22 décembre au 20 janvier (Capricorne). — N'encouragez pas trop votre imagination. Il importe d'accorder plus de poids à l'essentiel qu'à l'accessoire.

21 janvier au 19 février (Verseau). — Une journée propice au développement de vos projets personnels. Ne négligez aucune de vos responsabilités.

20 février au 20 mars (Poisson). — Prenez le temps d'écouter et d'observer. Les activités sportives seront avancées par la marche des planètes.

Syndicat
40-10

Lundi p.m., mardi, mercredi et jeudi...
sont des jours très "SPECIAUX"

Vous serez une beauté ravissante cet été, sous le regard de la permanente spéciale au salon Raymond et Suzanne de Paris, comprenant la coupe, la mise en plus, valeur 10.00 "Modeling" 7.50 12.50

à partir de
Demandez nos coupons "OLIVER" et "VACANCES"
Durant juillet et août le salon est ouvert du lundi après-midi jusqu'au samedi avant-midi.
Pour votre rendez-vous, signalez 529-7551
Tel. privé: 529-9071

RAYMOND et SUZANNE de PARIS
Syndicat, 7e étage.



Voici un régal absolument différent des autres biscuits

"Ce n'est pas vraiment un biscuit. Nous l'appelons 'gaufrettes de pâtisseries'! Il s'agit de deux moitiés de pâtisserie française, recouvertes d'un délicieux glaçage, et séparées par une couche mince de confiture de framboise pure, sans pépins, préparée de fruits entiers dans les cuisines P.F.

Ces délices sont légers, feuilletés, croustillants et succulents, tout en n'étant pas trop sucrés. Vous n'avez jamais dégusté un tel biscuit! Vous en raffolerez! Faites-en l'essai."



Cuits à la perfection, emballés pour votre protection par

PEEK FREAN

fabricants de biscuits renommés

D'une province à l'autre..

OTTAWA — La Canadian Automobile Association, forte de 700.000 membres, réclame une conférence fédérale-provinciale pour étudier l'aménagement d'un nouveau réseau routier national...

FREDERICTON — La première école maternelle bilingue de Fredericton ouvrira ses portes en septembre pour des enfants de quatre et cinq ans...

OTTAWA — M. Gerald Regan, député libéral de Halifax, a déclaré hier aux Communes qu'il ne peut se rallier à une nouvelle conception de la Confédération qui accorderait des pouvoirs de taxation plus étendus aux provinces...

TORONTO — Le ministre James Auld, président de la Commission de développement du Saint-Laurent, a allégué que les Français ont fait peu de choses pour le développement du Haut Saint-Laurent...

OTTAWA — La cité d'Ottawa demande au premier ministre de l'Ontario de dire si les signaux routiers bilingues et la papeterie qui porte des inscriptions de la cité anglaises et françaises, sont légaux en Ontario...

MONTREAL — Le capitaine A. D. Mills, président de l'Association canadienne des pilotes de ligne, a annoncé mardi que la première phase des négociations avec Air Canada avait pris fin...

OTTAWA — La Société Radio-Canada a fait savoir qu'elle est prête à accepter toutes, sauf une, les recommandations que contient le rapport de consultation concernant la dispute qui oppose la Société à la Fédération des auteurs et des artistes, laquelle représente les employés du réseau français de Radio-Canada...

TORONTO — Désormais, deux des cinq députés canadiens qui auront droit de vote aux congrès internationaux du Jeune commerce seront de langue française, a-t-on annoncé à Toronto...

MONTREAL — Le Canadian National a fait savoir hier que l'entente survenue entre la compagnie et le syndicat des porteurs affiliés à la Fraternité canadienne des employés des chemins de fer avait soulevé des problèmes qui font maintenant que les Noirs accusent la compagnie de discrimination raciale...

GUELPH — Quarante fermières de l'Ontario ont commencé à suivre des cours donnés à Guelph, sur la manière d'organiser des réunions, des conférences et des rapports écrits. Il s'agit d'un cours d'été de cinq jours, qui sera offert annuellement pour les fermières, au Collège d'agriculture de l'Ontario...

Création d'une Fédération des Services sociaux

TROIS-RIVIERES — (C. C. C.) — Les représentants de la majorité des services sociaux privés qui, dans le Québec, s'occupent de la réhabilitation des familles, ont décidé à l'unanimité de former une fédération dont l'objectif vise à la promotion des services sociaux offerts aux familles en difficulté. Cette décision a été prise lors de deux journées d'études qui ont eu lieu à Trois-Rivières, les 18 et 19 juin. Les assises ont été dirigées par M. Gilles Lacroix, t.s.p., qui a été élu au poste de président du nouvel organisme.

Le comité de la Fédération des Services sociaux à la famille a été constitué comme suit : président, M. Gilles Lacroix, t.s.p., de Trois-Rivières; vice-président, M. l'abbé Lucien Girard, t.s.p., de Valleyfield; trésorier, M. Gérard Sylvestre, t.s.p., de Joliette; secrétaire, M. Louis Beaupré, t.s.p., de Valleyfield; directeurs : MM. Roch Parisien, t.s.p., de Hull, et Fernand Lord, t.s.p., de Ste-Anne-de-la-Pocatière et Richard Sarazin, t.s.p., de St-Jean.

La Fédération aura pour objectif de grouper en vue d'une unification de la pensée et des efforts, tous les services sociaux du Québec qui travaillent à la sauvegarde et à la consolidation des valeurs familiales. A cette fin, elle mettra sur pied les services requis comme un secrétariat, des comités de planification, de classification des agences, de recherches et autres.

La Fédération des services sociaux à la famille se met à l'œuvre immédiatement, afin de réaliser un programme d'action au bénéfice des familles qui font appel au service social, afin de retrouver l'équilibre perdu ou en danger.

Evêque de Vellore en voyage au Canada

Mgr David Marianayagan, évêque du diocèse de Vellore, Indes, est actuellement de passage au Canada.

Mgr Marianayagan qui est membre de la communauté des Pères Salesiens de Don Bosco, effectue un voyage qui le conduira jusqu'à Québec lundi prochain, pour faire connaître les besoins de la population de son diocèse et aussi le problème social propre à ce milieu.

LA GAINÉ CULOTTE

E-X-T-E-N-S-I-B-L-E

ACROBAT

2⁹⁹

Rég. 3.98

Pour vous sportives ! Complètement élastique, cette gaine-culotte légère vous maintient confortablement tout en vous laissant libre dans vos mouvements. L'idéal sous le vêtement sport. En blanc seulement. Extensible à toute grandeur.

Commandes postales ou téléphoniques exécutées

529-9811

Simpsons-Sears — Conserverie (Rayon 18), au Rez-de-Chaussée.

SIMPSONS-SEARS

COMBINAISON-JUPON DE FIN NYLON

1⁹⁹

Rég. 2.98

Une légère dentelle au buste et au bas, un nylon opaque mais frais et un prix avantageux ! Mesdames, Mesdemoiselles, n'hésitez pas devant cette offre ! Des teintes assorties à vos vêtements. Des tailles variées.

Commandes postales ou téléphoniques exécutées

529-9811

Simpsons-Sears — Lingerie (Rayon 38) au Rez-de-Chaussée

CULOTTES COURTES

Légères et fraîches Rég. .69

3 pour 1⁰⁰

Une marque reconnue, qui vous assure confort et durée. En tricot de nylon, vous les trouverez agréables à porter et faciles à laver. Blanc. Petite, moyenne, grande.

Commandes Postales ou Téléphoniques exécutées.

529-9811

Simpsons-Sears — Lingerie (Rayon 38), au Rez-de-Chaussée.

SOULIERS D'ÉTÉ

Pour dames et enfants

1⁹⁹

Rég. 2.98

Un vaste choix de chaussures de toile pour dames et enfants à semelles intérieures coussinées. Le confort léger si recherché l'été ! En blanc, noir ou vert.

Aussi dans le groupe, la sandale ouverte ou fermée en cuir pour enfants. Dans les tons de blanc, rouge et naturel. Pointures : dames : 4 à 9 — enfants : 11 à 2.

Commandes Postales ou Téléphoniques exécutées, 529-9811

Simpsons-Sears Chaussures pour dames et enfants (Rayon 54), au Rez-de-Chaussée.

ROBES SOLEIL À PRIX ATTRAYANT !

2 pour \$3

Quel plaisir elle aura à porter ces cotons légers ! Ces petites robes fantaisie nous permettront de voir son teint halé... Elles sont si jolies que vous voudrez lui en donner deux ou quatre. A ce prix, ce n'est sûrement pas un abus ! Un coton pré-rétréci, une bonne coupe, de jolies garnitures...

- Au choix, 6 modèles et plusieurs coloris
- Pour bambines, âges 3, 4, 5, 6, 6X.

Commandes Postales ou Téléphoniques exécutées,

529-9811

Simpsons-Sears Vêtements pour enfants (Rayon 29), au Rez-de-Chaussée.



RABAIS 1/3 ROBES D'ÉTÉ

Pour fillettes et adolescentes

Rég. 2.99 à 29.98

2⁶⁵ à 19⁹⁹

Des prix imbattables ! Un choix imbattable ! ... Des modèles pour tous les goûts même les plus exigeants... Des tissus unis, rayés ou à imprimés, frais, et sans-souci, tels que coton, "Arnel", nylon et autres. Ages : 7 à 14, 8 à 16.

Commandes Postales ou Téléphoniques exécutées,

529-9811

Simpsons-Sears Vêtements pour fillettes (Rayon 77) au Rez-de-Chaussée.



JUPES "PAYSANNES"

Pour fillettes et adolescentes

Rég. 1.99 à 8.98

1³³ à 5⁹⁹

Une réduction de 33 1/3% à ne pas oublier ! Et de plus, quelle coquetterie et quelle fraîcheur ! Droites ou amples, elles sont toutes si jolies ! Au choix, coton, denim, "Terylene", "Arnel", uni ou à motifs. Ages : 7 à 14, 8 à 16.

Commandes Postales ou Téléphoniques exécutées. Simpsons-Sears Vêtements pour fillettes (Rayon 77), au Rez-de-Chaussée. 529-9811

RABAIS 1/3!

IL FAIT BON DANS NOTRE MAGASIN ENTièrement CLIMATISÉ!

Les fonctionnaires payés à l'avance

Les autorités provinciales auraient trouvé un moyen pour faire disparaître cette anomalie d'un groupe de fonctionnaires qui reçoivent leur paie 15 jours à l'avance, contrairement à ceux qui la reçoivent

après les semaines de travail accomplies.

Le premier ministre Jean Lesage a déclaré au comité des comptes publics hier soir, qu'une suggestion a été faite pour créer un fond fictif pour

les payer d'avance comme à l'habitude, mais en uniformisant la dépense après la quinzaine.

Cette anomalie existait depuis longtemps. On travaillait déjà tendre à régler le cas sous M. Godbout et aussi sous M. Duplessis.

U.S.S. SHANGRI LA



Le porte-avions Shangri La est du type Essex de la marine américaine. Il fut construit à la fin de la guerre en 1944 pour remplacer le Hornet qui avait été perdu au combat. On compte quatre catapultes sur le Shangri La qui peuvent lancer un avion à une vitesse de quelque 130 mph sur une longueur de 150

pièds. Ce navire est considéré comme un porte-avions d'attaque à cause du grand nombre d'avions qu'il peut contenir et les facilités de décollage. Il compte aussi plusieurs batteries anti-aériennes de longue portée. Dans le médaillon, nous remarquons le capitaine Edward L. Dashiell jr., commandant du navire. Né en

1917, le capitaine Dashiell a gradué à l'école navale des États-Unis en 1939. Il servit tour à tour comme officier sur les navires USS Memphis, USS Princeton, USS Nitro. Le capitaine Dashiell prit le commandement du Shangri La en 1962. Il est marié et est le père de trois ravissantes jeunes filles.

La seconde flotte américaine

La Seconde Flotte des États-Unis est une des quatre flottes américaines qui encerclent le monde. Elle est la principale force de frappe navale dans l'étendue de quelque 41,000,000 de milles carrés de l'océan Atlantique. Bien que son habitat comprenne l'océan Atlantique et les mers adjacentes, ses armes sont capables de frapper à des milliers de milles à l'intérieur des terres tout agresseur des États-Unis.

On considère qu'une attaque contre le monde libre peut prendre toute sorte de forme, et c'est pourquoi une force tel-

le que la Seconde flotte doit y faire face sélectivement et avec le montant exact de force nécessaire.

La Seconde Flotte a été formée, il y a dix-sept ans, alors qu'on l'a connue sous le nom de Huitième Flotte. L'officier commandant présentement la Seconde Flotte est le Vice-Amiral Alfred G. Ward, USN.

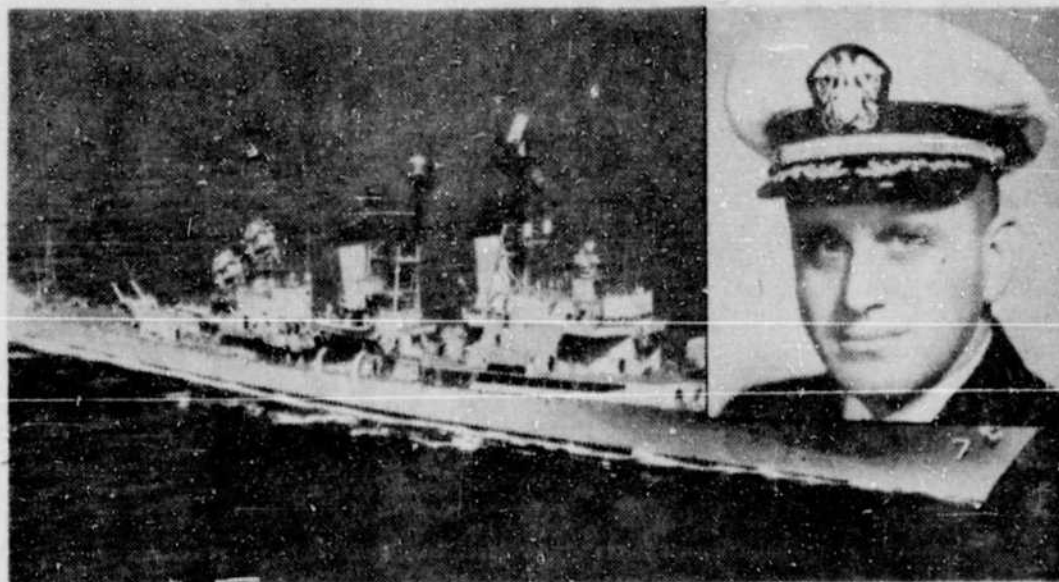
La Seconde Flotte est aujourd'hui, une flotte en oeuvre vingt-quatre heures par jour, avec une capacité de frappe plus dévastatrice que tous les pouvoirs de feu combinés de toutes les guerres précédentes

dans l'histoire de l'humanité.

Les porte-avions d'attaque jouent un rôle important dans la défense des États-Unis. Normalement, deux porte-avions d'attaque sont sous le contrôle opérationnel de la Seconde Flotte, et de leurs ponts qui mesurent près de quatre acres, sont lancés les avions les plus modernes du monde.

La Seconde Flotte Américaine est composée de porte-avions d'attaque, de croiseurs et de destroyers avec missiles télégués, de destroyers, de frégates quelques-uns munies de missiles et de navires de ravitaillement en armes et carburant.

LE U.S.S. LUCE

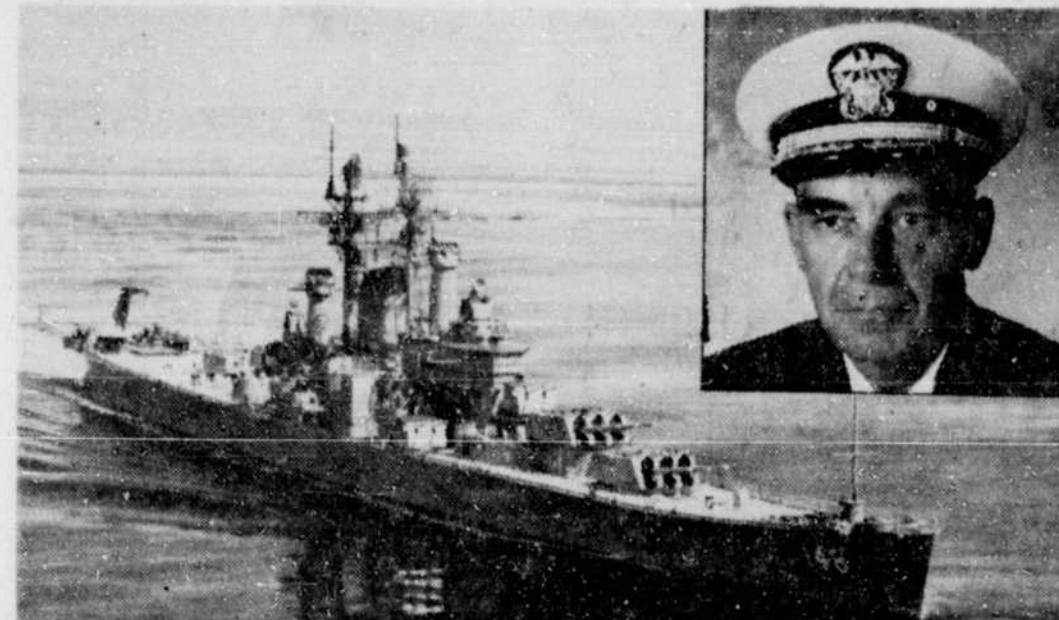


En service depuis mai 1961, le USS LUCE est une frégate dont l'armement consiste surtout en missiles télé-guidés. Ce navire mesure environ 500 pieds de long et jauge plus de 5600 tonnes. Il est capable de se déplacer à plus de

30 noeuds à l'heure. L'officier en charge du USS LUCE est le commandant Allan Paul Slaff. C'est un officier qui a une grande expérience de combat et en administration. Au cours de la Deuxième Guerre Mondiale, il ser-

vit dans des engagements aux Philippines, à Iwo Jima, à Okinawa. Au cours du conflit coréen, il était affecté aux Services des Renseignements Secrets. Il a prit le commandement du USS LUCE le 20 avril 1963.

Le USS Newport News



Le USS Newport News a été ainsi baptisé en l'honneur de la ville où il a été construit en Virginie. Depuis le moment où il a été commissionné en 1949, le USS Newport News a rempli son rôle de défenseur de la paix dans plusieurs parties du monde. En avril 1962, le USS Newport News après avoir subi d'importants travaux de réaménagement et de modernisation, devint le navire-amiral de la Seconde flotte américaine. Son premier objectif est d'appuyer la Seconde Flotte américaine dans son

rôle national et dans la mission de celle-ci au sein de la force navale de l'OTAN. Le USS Newport News mesure 711 pieds de long et déplace plus de 21,000 tonnes. Son équipage se compose de quelque 1,500 officiers et marins. Ses moteurs à vapeur qui lui permettent d'atteindre des vitesses dépassant 30 noeuds à l'heure. Le navire-amiral constitue une ville en lui-même. Il possède l'air conditionné, peut distiller plus de 60,000 gallons d'eau potable quotidiennement et peut fournir assez d'électri-

cité pour éclairer une ville de 40,000 habitants. L'officier commandant de ce croiseur lourd est le capitaine Richard H. Bowers, de la U.S. Navy, que l'on voit dans le médaillon. Le capitaine Bowers, gradué de l'Académie Navale d'Annapolis, a servi au cours du dernier conflit mondial à bord du sous-marin USS Guardfish. Il a été décoré de multiples fois pour ses activités au cours du dernier conflit.

4 navires américains nous visiteront quelques jours

Une escadre d'entraînement d'élèves-officiers de la seconde flotte des États-Unis, conduite par le croiseur lourd Newport News et le porte-avions d'attaque Shangri-la, visitera notre ville du 12 au 16 juillet.

Les navires qui accosteront à Québec seront, outre les deux meneurs, les frégates porteuses de fusées télé-guidées Luce et Farragut. Huit autres navires plus petits se rendront à Montréal.

Cette visite de courtoisie des 12 vaisseaux fait partie de l'entraînement donné aux élèves-officiers de l'Académie Navale d'Annapolis, au Maryland.

Cet exercice d'entraînement d'été de la marine est destiné à donner une vue d'ensemble des différentes manœuvres à effectuer sur des navires de ce genre. On leur enseigne les diverses possibilités de l'escadre telles, la conduite des navires, le génie, la guerre anti-aérienne et anti-sous-marine, etc.

Après avoir laissé Québec, ces vaisseaux prendront part à un exercice antisous-marins en compagnie d'un groupe appelé "Chasseur-Tueur".

Pendant leur visite à Québec,

ils seront reçus par les différentes autorités, tant civiles et militaires que religieuses. L'amiral Ward arrivera d'abord à 9:00 a.m. vendredi par hélicoptère et rendra visite à l'hon. Jean Lesage au maire Hamel ainsi que Mgr Maurice Roy et le Très Révérend Russell F. Brown, évêque anglican de Québec. L'amiral recevra ces personnalités lui-même à un dîner le même jour. De plus, les officiers supérieurs de la formation seront reçus à différentes réceptions en leur honneur.

Dimanche, à 1:00 p.m., il y aura un immense buffet sur le pont du Shangri-la auquel assisteront quelque 400 personnes. La fanfare de la marine donnera un récital, et on assistera à des figures de marche des "marines".

Mardi matin, à 8 heures, les navires nous quitteront pour rejoindre un groupe de chasse anti-sous-marine appelé "Chasseur-Tueur" dans l'Atlantique.

Le public pourra visiter les navires tous les jours de 1 h à 4 h p.m. Toutefois, le porte-avions Shangri-la sera fermé dimanche le 14 juillet. On pourra le visiter les autres jours.

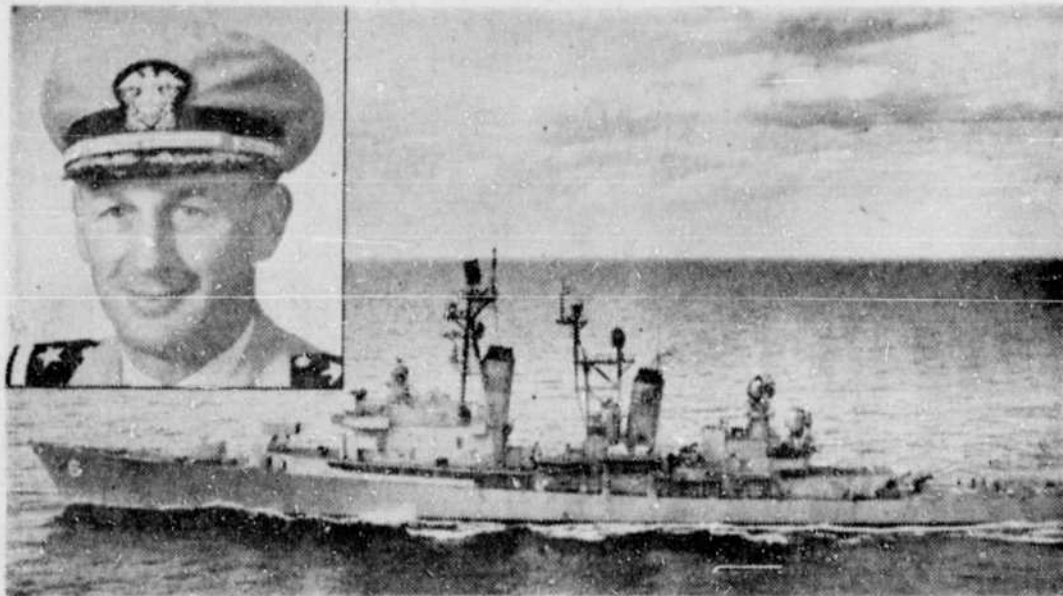
Les quatre officiers supérieurs



• A bord des navires américains qui nous visiteront, se trouvent quatre officiers supérieurs de la 2ième flotte des États-Unis en Atlantique. On remarque, de gauche à droite: Le vice-amiral Alfred Gustave Ward, commandant de la deuxième flotte et de la flotte de frappe atlantique de l'OTAN, embarqué sur le croiseur

"Newport News"; le contre-amiral Allen M. Shinn, commandant de la division no. 6 de porte-avions, monté sur le porte-avions Shangri-la; le capitaine Stanley E. Ruchlow, commandant en second de la 2ème flotte, et le capitaine Max Berns, commandant en second de la division no. 6 de porte-avions.

LE USS FARRAGUT



Le quatrième navire de guerre américain à porter ce nom, le USS FARRAGUT, de la classe des frégates munies de missiles télé-guidés, est muni de plus nouveaux équipements en radar et sonar pour détecter l'ennemi, et possède de plus les missiles les plus récents pour combattre les sous-marins et les avions

ennemis. Il mesure environ 512 pieds et jauge 5600 tonnes. Pouvant atteindre une vitesse de 30 noeuds à l'heure, le USS FARRAGUT possède comme armement particulier, des missiles TERRIER et ASCROC. Son équipage est composé de 20 officiers et de 335 marins. Il a été mis en service en décembre 1960. On le con-

sidère comme l'un des navires les plus puissants de la Marine Américaine. Il est sous la direction du commandant William B. Althoff. Celui-ci a servi après sa graduation de l'Académie Navale Américaine comme officier d'artillerie sur de nombreux destroyers. En mai 1962, le commandant Althoff a pris la direction du USS FARRAGUT.

VENTE



DURANT JUILLET

JOS. PLAMONDON

Jamais vue dans la chaussure à Québec

SANS PRIX FIXE?

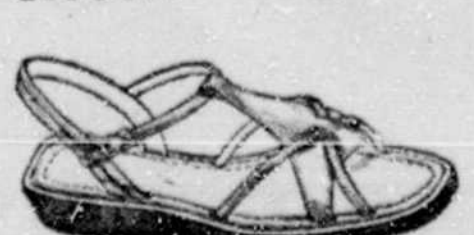
FAITES VOTRE PRIX ET SI RAISONNABLE, IL SERA ACCEPTÉ

• NOUS GARANTISSONS QU'AUCUN PRIX N'A ÉTÉ CHANGÉ SUR NOS ÉTIQUETTES •

Venez immédiatement pour un meilleur choix

JOS. PLAMONDON

644 EST ST-JOSEPH — QUÉBEC





LES CARNETS
D'UN
CAMPEUR



par Jacques Jodan

Le président du club de camping de Québec, M. Jean Pineau, m'a remis dernièrement une petite brochure publiée par cette association qui renferme bon nombre de conseils fort judicieux pour les campeurs. Aussi je me permets aujourd'hui d'y puiser largement.

Pour ceux qui viennent de décider de faire du camping, la première chose à faire est d'acheter une tente, c'est évident. Mais comme ce n'est pas tellement l'expérience qui peut les guider dans ce choix, ils peuvent se gourer et acheter une tente qui ne satisfera pas leurs exigences. Aussi est-il préférable, suggère le guide du club de camping, de louer quelques tentes de type différent pour les premiers campements. Les gens pourront alors se faire une idée plus juste du type de tente qui rencontrera parfaitement leurs exigences.

Avant de planter sa tente il est très efficace de placer un polythène sous la toile de fond. Ce polythène empêchera l'humidité d'attaquer la toile de fond, permettant ainsi un séjour plus confortable. Cependant il faut couper le polythène 6 pouces de moins que les dimensions de la tente afin d'empêcher la pluie de s'y infiltrer et de mouiller la toile de fond. Le guide suggère aussi un second polythène pour l'intérieur de la tente, ce qui facilitera le travail de nettoyage une fois le campement terminé. On enlève le polythène et toutes les petites saletés s'en vont d'un seul coup. Après cela un petit coup de balai et la tente est parfaitement propre.

Matériel de nuit

Nous avons suggéré dans une chronique précédente l'emploi d'un matelas pneumatique de préférence à celui d'un lit de camp. Le guide du club est d'accord sur ce sujet et il ajoute qu'il est préférable de ne pas le souffler avec la bouche. Cela fait entrer de l'humidité dans le matelas et peut faire coller les parois du pneumatique. Il se vend d'ailleurs partout des petites pompes que l'on presse avec le pied qui ménagent passablement les poumons.

Il n'est pas bien agréable d'avoir à sortir de la tente, lorsqu'il pleut, la nuit, pour desserrer les haubans de la tente qui se tendent dangereusement. Un petit truc peut facilement vous éviter cet ennui. Il suffit de fixer aux extrémités des cordages des bandes élastiques qui absorberont la tension de la toile qui se resserre. Ces bandes élastiques doivent être assez résistantes, c'est pourquoi il est bon de les couper dans une vieille chambre à air de pneu. Une largeur de 3/4 à 1 pouce est suffisante. D'ailleurs certaines tentes sont équipées de ce dispositif.

Lorsque vous gardez allumée une chaudière durant toute la nuit il faut vous assurer d'avoir une aération suffisante.

Les bagages

Afin d'éviter d'avoir à sortir tout le matériel avant de piquer la tente il est fort utile de placer celle-ci dans un endroit immédiatement accessible, dans l'automobile. On doit placer aussi au même endroit les piquets et la hache ou le maillet pour les planter. D'une façon générale, il est bon de conserver la même disposition des bagages à chaque campement. Comme cela on sait exactement où se trouve ce que l'on cherche et on peut voir si on oublie quelque chose au départ.

Le guide du club de camping suggère à ceux qui utilisent les porte-bagages d'y placer le matériel léger comme les sacs de couchage, les chaises et aussi le combustible.

Si le fermoir éclair du sac de couchage bloque, on peut le lubrifier avec un bout de chandelle ou de la paraffine.

On recommande fortement d'organiser son itinéraire afin d'atteindre l'endroit de campement avant le coucher. Cela permet d'installer confortablement ses piquets et de pas être à la course.

Conseils de sécurité

Le guide publié par le club de camping de Québec souligne quelques conseils de sécurité à l'intention des campeurs qu'il est bon de souligner, je crois.

1) ne jamais allumer ou éteindre chaudière, poêle ou feu à l'intérieur de la tente.

2) signaler avec de petits chiffons rouges la présence des piquets de terre.

3) être toujours certain de la solidité de l'installation du poêle de cuisson, de la chaudière ou du fanel.

4) s'assurer si l'eau ne comporte aucun danger.

5) n'avoir aucune crainte des orages car l'intérieur d'une tente est encore plus sûr que celui d'une maison. Il ne faut pas toutefois que la tente soit près d'un arbre solitaire ou de celui qui est le plus élevé du terrain.

6) bien étiquetter et être certain du contenu des récipients pour éviter l'empoisonnement.

7) toujours s'assurer que les feux extérieurs sont bien éteints sur la nuit. Une bourrasque soudaine peut amener des tisons sur une tente et la détruire en quelques minutes.

"CAMPING pour tous JEUNES TRAVAILLEURS"

C'est à St-Gilles de Lotbinière, à compter de vendredi soir 7 h 30 p.m., jusqu'à dimanche 5 h 30 p.m., soit les 12, 13 et 14 juillet, qu'aura lieu le Grand Camping diocésain, organisé par la J.O.C. On attend un grand nombre de jeunes travailleurs de tous les coins de la province à cette activité. Les responsables de la J.O.C. avaient mis ce Camping sur la liste de leur plan d'activités pour l'été, lors de la journée d'étude de Mai. Il y aura sur ce vaste terrain, tout ce qui est désiré à l'occasion d'un camping: tels que: Jeux, Balle Molle, bain, lac artificiel, pêche, etc.

La J.O.C. invite donc tous les gens qui travaillent ou qui sont chômeurs présentement à participer à ses activités estivales.

En plus de ce Camping, il y aura le 3 août prochain, une Marche Priante ou "Show Prant", dont le départ se fera à 11 p.m. de Ville Montmorency à Ste-Anne de Beaupré.

Aussi, les 16 et 17 août aura lieu à Bienville, un Tournoi de Balle Molle, qui réunira des clubs de tous les coins du diocèse.

Le Secrétaire de la J.O.C. est situé à 3, Place Jean-Talon, Tél.: 524-1934.

La mort d'Adrien Jacques

Deux hommes tenus responsables

Une enquête du Coroner qui a duré plus de sept heures a tenu deux hommes, Raymond Vaillière, de Val d'Or, et Russell McDonald, originaire d'Ottawa, criminellement responsables de la mort d'Adrien Jacques, de St-Eliel de Beauce.

Le meurtre est survenu vendredi dernier à la porte du restaurant "Chez Henri", au 10 de la rue Lacroix, dans le quartier du Palais.

Treize témoins ont été entendus à l'enquête présidée par le Dr DesRuisseaux et conduite par Me Yvan Mignault, ex. Me Lawrence Coriveau a servi de procureur à l'inculpé McDonald, tandis que Vaillière n'avait pas de procureur.

Les témoins ont raconté toutes les circonstances du drame qui a eu pour objet une dispute au sujet d'une jeune fille, Rita Noël, de Lévis.

MacDonald, un cuisinier, a raconté que "le couteau de chasse qui a servi au drame avait été pris sans sa permission". Il a affirmé en outre avoir entendu la victime dire à deux de ses co-paroissiens qu'il en voulait à Rita Noël. Cette jeune fille de 24 ans, qui a soutenu être mêlée à des aventures dramatiques, a admis qu'elle était dans un état d'ébriété trop avancé pour se rappeler les détails de l'affaire de la rue Lacroix.

MacDonald et Vaillière sont deux amis qui se connaissent depuis quelques années, ayant même travaillé ensemble à Chicago.

Le Comité de la constitution comprend 15 membres. Son quorum sera de huit. Ces membres ont été nommés par la Chambre, le 7 juin dernier. Ce sont: MM. Henri Beaupré, député de Québec-Centre, Jean-Jacques Bertrand, député de Missisquoi; Glen Brown, député de Brûlé; Paul Duzois, député de St-Jacques; Roy Fournier, député de Gatineau; Yves Gauthier, député de Trois-Rivières; Paul Gérin-Lajoie, ministre de la Jeunesse; Albert Gervais, député de Montmorency; René Hamel, ministre du Travail; Daniel Johnson, chef de l'opposition et député de Bagot; Georges-Emile Lapalme, Procureur Général; Pierre Laporte, ministre des Affaires municipales; René Levesque, ministre des Richesses naturelles; Albert Morissette, député d'Arthabaska; et Antonio Talbot, député de Châteauguay.

Le Comité directeur aura pour fonctions de préparer le travail du comité général. Il prendra des décisions qui seront ensuite soumises au comité général pour approbation ou rejet. Les résolutions du comité directeur seront communiquées par courrier aux membres du comité général qui pourront les étudier avant la réunion.

Réunion

Une des premières tâches du comité directeur sera de se réunir, mercredi prochain, le 17 juillet, pour déterminer à quelle date doit se réunir le comité de la constitution. La réunion

de ce comité aura lieu probablement vers la fin d'août ou au début de septembre.

A cause de la période des vacances il ne sera pas possible de tenir de réunion avant la fin de l'été. M. René Levesque, ministre des Richesses naturelles, a suggéré que le comité tente de tenir une réunion vers la fin d'août, en considérant que son quorum n'est que de huit membres.

Organismes

Un des buts du comité de la constitution est d'entendre les groupes, les organismes, les personnes intéressées à soumettre des suggestions concernant un amendement possible à la constitution.

Le comité directeur de cinq membres aura pour tâche de préparer un communiqué officiel dans lequel ces organismes et intéressés seront invités à présenter des suggestions. Le député de St-Jacques, M. Paul Duzois, a demandé qu'on détermine dans ce communiqué, les points sur lesquels devront porter les suggestions, afin que les organismes ne viennent pas devant le comité réitérer l'histoire du Canada.

M. Georges-Emile Lapalme a déclaré qu'il faudrait aussi déterminer certaines normes au sujet des mémoires. Ainsi, ces derniers pourraient être envoyés à l'avance au comité qui en prendrait connaissance, et lors de l'audition, on ne serait pas obligé d'entendre la lecture de longs documents. On pourrait consacrer plus de temps à la discussion.

Pour le moment, les organismes, groupes ou personnes intéressés à présenter des recommandations, sont priés de se préparer en conséquence. Plus tard, ils seront invités à comparaître devant le comité, leur désir de collaborer, et par la suite, on leur dira à quel moment, ils pourront se présenter devant le comité.

Documents

Les membres du comité auront besoin de certains documents pour orienter leur travail. Le député de Québec-Centre, M. Henri Beaupré a fait deux suggestions à ce sujet.

Il propose que durant la période des vacances, on charge le secrétaire et son adjoint, de rechercher la documentation qui pourrait être utile au comité.

Il a proposé en second lieu qu'on réserve les services d'experts pour faire de la recherche spéciale sur la question constitutionnelle.

Le bibliothécaire, M. Jean-Charles Ronfaut, pourrait être invité à préparer une nomenclature des œuvres se rapportant à la constitution et aux problèmes des deux cultures.

On songe à procurer aux membres du comité, des volumes qui pourraient les aider, comme un texte de la constitution et de ses amendements, une autre œuvre écrite par M. Paul Gérin-Lajoie sur la constitution, copie du rapport Tremblay, etc.

Parmi les experts dont on pourrait réserver les services on a mentionné M. Maurice Olivier, expert constitutionnel à Ottawa.

Débats

Le chef de l'opposition, M. Daniel Johnson a demandé que tous les débats du comité soient enregistrés, soit par le procédé utilisé pour l'enregistrement des débats officiels de la Chambre, ou encore par le procédé de sténographie.

M. Johnson fait remarquer à ce sujet que l'Assemblée législative a approuvé un budget de \$15,000 pour les frais du comité.

Jubilés de profession religieuse à Beauport

Le 8 juillet, à la Maison Mère à Beauport, eut lieu la célébration du jubilé de diamants de la Rév. Mère Ste-Thérèse-de-Jésus. Cette religieuse, née à Catillon, dans le Département du Nord, France, arriva au Canada le 23 avril 1903. Elle se dévoua aux œuvres d'éducation dans plusieurs couvents de la Province; puis elle fut successivement supérieure au Couvent de Berthier-en-Bas, comté de Montmagny, à Rivière-Pierre, Portneuf, et à St-Eugène de Beauce. Elle exerça aussi la charge de conseillère provinciale de son Institut pendant plusieurs années.

Ont célébré leurs noces d'Or le même jour: Mère Marie-Ed-

Tandis que l'Ontario accueille avec enthousiasme l'enquête sur le bilinguisme...

Les réponses des premiers ministres provinciaux à l'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme vont de la tiédeur (Colombie-Britannique) à l'enthousiasme (Ontario). Mais le chef de l'Alberta, faisant cavalier seul, a répondu en un style délibérément alambiqué que le Canada souffrirait de tout élargissement du fait français au Canada. Nous reproduisons ci-dessous les réponses des dix premiers ministres provinciaux. Il faut noter que M. Bennett de la Colombie-Britannique s'est contenté d'accuser réception de la lettre de M. Pearson, mais ce dernier a assuré les Communes que le leader créditiste a approuvé oralement le projet, lors de sa dernière visite dans la capitale fédérale.

Le chef de l'Alberta ne cache pas son opposition à l'élargissement du fait français dans tout le pays

Québec

La lettre du premier ministre québécois, M. Jean Lesage, déjà rendue publique, a, tout en se déclarant favorable au projet de l'enquête, tenu à insister pour que le gouvernement fédéral s'en tienne rigoureusement au principe énoncé dans le mandat soit "l'égalité entre les deux peuples qui ont fondé la Confédération canadienne, compte tenu des autres groupes ethniques" pour la composition de la commission.

Nouveau-Brunswick

Le premier ministre, M. Louis Robitaille, Acadicien, a offert son "entière collaboration" dans une lettre très brève. Il dit: "J'ai examiné attentivement les attributions de la commission royale d'enquête... Elles sont, à mon avis, très vastes et tout à fait appropriées."

Ontario

Le premier ministre ontarien, M. John Robarts, a véritablement très bien accueilli le projet de commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme.

Affirmant que "notre province compte le plus important groupe de citoyens de langue française en dehors du Québec, M. Robarts dit que la "Confédération canadienne ne pourra survivre et progresser que si nous sommes de véritables partenaires, d'action, d'esprit et d'objectifs."

M. Robarts dit que sa conviction qu'en abordant les problèmes en suspens avec patience, compréhension et bonne volonté, en sachant profiter de nos fautes mêmes, et nous enrichir de l'expérience de près d'un siècle, nous parviendrons, au cours des quatre années à venir, à consolider et à préciser l'idéal d'une Confédération canadienne véritable."

Terre-Neuve

Le premier ministre Joe Smallwood approuve le projet tout en notant que "durant ses quatorze années d'union au Canada, la population de Terre-Neuve s'est rendu compte de l'importance fondamentale que représente pour l'unité de notre pays l'existence de relations amicales entre les deux races qui ont fondé le Canada."

Il précise que sa province a aussi des problèmes liés au caractère bilingue et biculturel au Canada dans le Labrador où nous partageons un vaste terrain limitrophe avec la province de Québec."

M. Smallwood dit qu'il est prêt à "participer pleinement aux travaux de la commission."

Nouvelle-Ecosse

Tout en réservant son jugement sur le choix d'une commission royale d'enquête comme "meilleure façon d'étudier" le problème des relations bilingues au pays, le premier ministre, M. R. L. Stanfield assure le fédéral que "la Nouvelle-Ecosse apportera toute la collaboration possible" à la commission lorsqu'elle sera établie.

Manitoba

Les réserves du premier ministre manitobain, M. Duff Roblin, sont d'un autre ordre. Sur le plan culturel, que concerne surtout le mandat de la commission, M. Roblin affirme que le Manitoba "peut contribuer de façon unanime et enthousiaste à l'unité nationale et au développement culturel, vu que nous avons déjà eu dans le passé l'occasion d'intégrer maintes cultures aux antécédents culturels fondamentalement français et anglais du Manitoba."

Toutefois, M. Roblin croit que le problème qui se pose au Canada à l'heure actuelle concerne "la structure intergouvernementale, y compris l'aspect fiscal, du pays." Il note que le premier ministre du Québec semble partager ce point de vue.

Il réclame des "discussions directes entre l'Etat fédéral et les gouvernements provinciaux" ajoutant, "peut-être dans le sens de la réunion envisagée" par l'ancien premier ministre John Diefenbaker.

Alberta

Affirmant qu'il "doute fort" que l'enquête royale proposée "soit opportune", le premier ministre albertain Ernest C. Manning aligne quatre "si" pour dire ensuite que la reconnaissance du français comme langue officielle dans les régions et des domaines autres que ceux où un statut officiel lui a été garanti à l'époque de la Confédération "n'est pas acceptable. "Cela aurait pour effet d'affaiblir au lieu de renforcer l'unité canadienne."

M. Manning demande que le mandat de la commission soit plus clairement défini de façon à expliciter davantage

les objectifs que l'on souhaite atteindre.

Il considère que s'il s'agit d'encourager les citoyens de toutes origines raciales et ethniques à participer le plus possible au développement d'une seule et même culture canadienne d'ensemble ou encore que si l'objectif de la commission est d'inciter les citoyens canadiens à s'exprimer couramment en deux ou plusieurs langues, qu'au lieu de tels objectifs sont réalisables et seront bien accueillis par la population.

Mais M. Manning croit que si l'enquête a pour objet "de conférer une reconnaissance en quelque sorte officielle à une double culture anglaise et française, nous estimons que pareil objectif n'est ni réaliste ni pratiquement réalisable..."

Saskatchewan

De cette province des Prairies, le premier ministre, W. S. Lloyd, a écrit que sa province "sera heureuse de profiter de toutes occasions qu'elle aurait de discuter avec la commission des problèmes se rapportant au biculturalisme."

Il est le seul premier ministre provincial à annoncer que son gouvernement étudie les meilleures méthodes à adopter en vue d'entreprendre des études provinciales appropriées.

Colombie-Britannique

Au dossier de la correspondance échangée entre Ottawa et les provinces à ce sujet, il n'y a qu'un accusé de réception de la lettre de M. Pearson. Toutefois, le premier ministre canadien a dit qu'il avait eu lors de ses entretiens avec M. Bennett une approbation pour le projet de commission royale.

Ile-du-Prince-Edouard

Le premier ministre, W. R. Shaw, accepte la commission royale "à la condition, mentionnée dans votre lettre, que le gouvernement de notre province ne soit lié par aucun des engagements ni par aucune des recommandations de cette commission."

Ontario

Le premier ministre, M. John Diefenbaker, a répondu à la lettre de M. Pearson, mais ce dernier a assuré les Communes que le leader créditiste a approuvé oralement le projet, lors de sa dernière visite dans la capitale fédérale.

Manitoba

Le premier ministre, M. Duff Roblin, a écrit que sa province "sera heureuse de profiter de toutes occasions qu'elle aurait de discuter avec la commission des problèmes se rapportant au biculturalisme."

Il est le seul premier ministre provincial à annoncer que son gouvernement étudie les meilleures méthodes à adopter en vue d'entreprendre des études provinciales appropriées.

Saskatchewan

De cette province des Prairies, le premier ministre, W. S. Lloyd, a écrit que sa province "sera heureuse de profiter de toutes occasions qu'elle aurait de discuter avec la commission des problèmes se rapportant au biculturalisme."

Il est le seul premier ministre provincial à annoncer que son gouvernement étudie les meilleures méthodes à adopter en vue d'entreprendre des études provinciales appropriées.

Colombie-Britannique

Au dossier de la correspondance échangée entre Ottawa et les provinces à ce sujet, il n'y a qu'un accusé de réception de la lettre de M. Pearson. Toutefois, le premier ministre canadien a dit qu'il avait eu lors de ses entretiens avec M. Bennett une approbation pour le projet de commission royale.

Ontario

Le premier ministre, M. John Diefenbaker, a répondu à la lettre de M. Pearson, mais ce dernier a assuré les Communes que le leader créditiste a approuvé oralement le projet, lors de sa dernière visite dans la capitale fédérale.

Manitoba

Le premier ministre, M. Duff Roblin, a écrit que sa province "sera heureuse de profiter de toutes occasions qu'elle aurait de discuter avec la commission des problèmes se rapportant au biculturalisme."

Il est le seul premier ministre provincial à annoncer que son gouvernement étudie les meilleures méthodes à adopter en vue d'entreprendre des études provinciales appropriées.

Saskatchewan

De cette province des Prairies, le premier ministre, W. S. Lloyd, a écrit que sa province "sera heureuse de profiter de toutes occasions qu'elle aurait de discuter avec la commission des problèmes se rapportant au biculturalisme."

Il est le seul premier ministre provincial à annoncer que son gouvernement étudie les meilleures méthodes à adopter en vue d'entreprendre des études provinciales appropriées.

Colombie-Britannique

Au dossier de la correspondance échangée entre Ottawa et les provinces à ce sujet, il n'y a qu'un accusé de réception de la lettre de M. Pearson. Toutefois, le premier ministre canadien a dit qu'il avait eu lors de ses entretiens avec M. Bennett une approbation pour le projet de commission royale.

Ontario

Le premier ministre, M. John Diefenbaker, a répondu à la lettre de M. Pearson, mais ce dernier a assuré les Communes que le leader créditiste a approuvé oralement le projet, lors de sa dernière visite dans la capitale fédérale.

Manitoba

Le premier ministre, M. Duff Roblin, a écrit que sa province "sera heureuse de profiter de toutes occasions qu'elle aurait de discuter avec la commission des problèmes se rapportant au biculturalisme."

Il est le seul premier ministre provincial à annoncer que son gouvernement étudie les meilleures méthodes à adopter en vue d'entreprendre des études provinciales appropriées.

Saskatchewan

De cette province des Prairies, le premier ministre, W. S. Lloyd, a écrit que sa province "sera heureuse de profiter de toutes occasions qu'elle aurait de discuter avec la commission des problèmes se rapportant au biculturalisme."

Il est le seul premier ministre provincial à annoncer que son gouvernement étudie les meilleures méthodes à adopter en vue d'entreprendre des études provinciales appropriées.

Colombie-Britannique

Au dossier de la correspondance échangée entre Ottawa et les provinces à ce sujet, il n'y a qu'un accusé de réception de la lettre de M. Pearson. Toutefois, le premier ministre canadien a dit qu'il avait eu lors de ses entretiens avec M. Bennett une approbation pour le projet de commission royale.

Ontario

Le premier ministre, M. John Diefenbaker, a répondu à la lettre de M. Pearson, mais ce dernier a assuré les Communes que le leader créditiste a approuvé oralement le projet, lors de sa dernière visite dans la capitale fédérale.

Manitoba

Le premier ministre, M. Duff Roblin, a écrit que sa province "sera heureuse de profiter de toutes occasions qu'elle aurait de discuter avec la commission des problèmes se rapportant au biculturalisme."

Il est le seul premier ministre provincial à annoncer que son gouvernement étudie les meilleures méthodes à adopter en vue d'entreprendre des études provinciales appropriées.

Saskatchewan

De cette province des Prairies, le premier ministre, W. S. Lloyd, a écrit que sa province "sera heureuse de profiter de toutes occasions qu'elle aurait de discuter avec la commission des problèmes se rapportant au biculturalisme."

Il est le seul premier ministre provincial à annoncer que son gouvernement étudie les meilleures méthodes à adopter en vue d'entreprendre des études provinciales appropriées.

Colombie-Britannique

Au dossier de la correspondance échangée entre Ottawa et les provinces à ce sujet, il n'y a qu'un accusé de réception de la lettre de M. Pearson. Toutefois, le premier ministre canadien a dit qu'il avait eu lors de ses entretiens avec M. Bennett une approbation pour le projet de commission royale.

Ontario

Le premier ministre, M. John Diefenbaker, a répondu à la lettre de M. Pearson, mais ce dernier a assuré les Communes que le leader créditiste a approuvé oralement le projet, lors de sa dernière visite dans la capitale fédérale.

Manitoba

Le premier ministre, M. Duff Roblin, a écrit que sa province "sera heureuse de profiter de toutes occasions qu'elle aurait de discuter avec la commission des problèmes se rapportant au biculturalisme."

Il est le seul premier ministre provincial à annoncer que son gouvernement étudie les meilleures méthodes à adopter en vue d'entreprendre des études provinciales appropriées.

Saskatchewan

De cette province des Prairies, le premier ministre, W. S. Lloyd, a écrit que sa province "sera heureuse de profiter de toutes occasions qu'elle aurait de discuter avec la commission des problèmes se rapportant au biculturalisme."

Il est le seul premier ministre provincial à annoncer que son gouvernement étudie les meilleures méthodes à adopter en vue d'entreprendre des études provinciales appropriées.

Colombie-Britannique

Au dossier de la correspondance échangée entre Ottawa et les provinces à ce sujet, il n'y a qu'un accusé de réception de la lettre de M. Pearson. Toutefois, le premier ministre canadien a dit qu'il avait eu lors de ses entretiens avec M. Bennett une approbation pour le projet de commission royale.

Ontario

Le premier ministre, M. John Diefenbaker, a répondu à la lettre de M. Pearson, mais ce dernier a assuré les Communes que le leader créditiste a approuvé oralement le projet, lors de sa dernière visite dans la capitale fédérale.

Manitoba

Le premier ministre, M. Duff Roblin, a écrit que sa province "sera heureuse de profiter de toutes occasions qu'elle aurait de discuter avec la commission des problèmes se rapportant au biculturalisme."

AU
PALAIS DE JUSTICE

(Par François TREPANIER)

Tit-Guy doit payer \$50. d'amende pour avoir voulu se faire justice en volant comme un fou, la sacoche d'Annie

Pour avoir oublié qu'il n'y a que "Les Quatre Justiciers" de la télévision qui peuvent faire justice et, ce, parce qu'ils ont reçu la permission des grands "boss" à Hollywood, Tit-Guy, un menuisier de 25 ans de la Côte d'Abraham a été condamné hier à \$50 d'amende par le juge Albert Dumontier de la Cour des Sessions de la Paix.

Bien entendu, si l'on examine les faits avec un oeil perçant et l'autre attentif on s'aperçoit que Tit-Guy n'a pas été condamné pour avoir voulu s'approprier du titre de juge. C'est moins grave que cela. En effet, si l'on examine toujours les faits avec un oeil attentif et l'autre disons ouvert, on s'aperçoit que Tit-Guy a été condamné pour avoir volé une sacoche. Et, pas n'importe quelle sacoche. Non! Toute une sacoche! Celle d'Annie, la belle Annie de la Basse-Ville, celle qui travaille pas tout le temps et qui fréquente assiduellement l'élément mâle de la Vieille Capitale.

Tit-Guy connaissait pas la belle Annie avant le 19 avril. Maintenant, c'est le cas de le dire, il la connaît. D'ailleurs à qui veut l'entendre, il dit aujourd'hui à son sujet: "C'est pas une créature du Bon Dieu", et il y a beaucoup de bon sens dans telles paroles comme on va le voir.

Donc, le 19 avril, un vendredi, jour de paye, Tit-Guy rencontre Annie. De la conversation qui s'engagea, on sait ceci. Tit-Guy osa dire: "Tu me plais, tu as un petit quelque chose...". Le vent, un vent du nord-est, transporta dans le ciel la belle Annie. Tit-Guy eut ensuite le front d'ajouter, à un certain moment, les paroles célèbres: "Chérie, je t'aime, chérie, je t'adore...".

Par de telles paroles, Annie ne put faire autrement que d'être émue. Il fallut aussi qu'elle réponde quelque chose. Quand on se fait "Je t'aime", hé bien, on ne répond pas par des grimaces. Annie répondit donc: "Ca va être trente piastres pour toi...".

Avoué par un tel vent d'amour, Tit-Guy ouvrit son coeur et son porte-monnaie et accepta ensuite de faire la tournée du Grand Duc, ce qui veut dire dans le milieu, faire la tournée des débits clandestins, ou encore des trous.

Bien entendu, au cours de la tournée, quelques consommations, ces consommations que la Régie des Alcools permet de distribuer à profusion, furent ingurgitées. La conversation poursuivait quand même sa route à travers les "glous-glous-glous" et finalement...

Tit-Guy demanda: "Ten viens-tu? Non", répondit Annie d'une voix sèche. "Alors remets-moi mon trente piastres", rétor

l'Action sportive

CE QUE J'EN PENSE

(Par Jean POULIOT)

DANS UN PAYS LIBRE

Mais si notre article de mardi sur le respect de la signature ne blâmait aucune équipe et spécifiait en toutes lettres: "Nous croyons que les joueurs sont les principaux fautifs", Roland Beaupré a profité de ce que la pluie avait remis sa partie à Jonquière pour nous donner sa version de l'affaire Drouin. C'est lui qui a amené ce nom sur le tapis, car notre article visait tous les raptés, passés, présents et futurs (car il y en aura d'autres d'ici le 15 juillet).

Jacques Drouin est allé trouver Beaupré au début de la saison pour lui demander une place sur son équipe. On disait dans les coulisses que les Indiens ne voulaient plus de lui, parce qu'il avait négligé un signal de "squeeze-play" dans le détail et avait fait tuer le coureur entre le 3e but et le marbre dans une partie-clé.

Beaupré lui a dit qu'il ne le prendrait qu'à la condition expresse qu'il ne joue pour aucun autre club senior. Drouin lui fit savoir qu'il désirait tenter sa chance avec le Drummondville de la ligue de l'Est: il reviendrait, s'il ne faisait pas le club là-bas.

Entre temps Jack signa pour les Athlétiques qui étaient bien prêts à le faire jouer lorsque Drummondville était inactif. Hébert lui payait son autobus et disait en riant lorsqu'une partie était remise à cause de la pluie: "Il vient voir sa fille à Québec et c'est moi qui paie le voyage". Le 1er juillet passa, date où la ligue provinciale doit choisir ses 20 joueurs et Drouin ne laissa rien soupçonner de son intention de quitter le club.

Tout à coup, dimanche le 7, on le retrouve dans un uniforme du Parc Marchand, converti en premier-but. Beaupré l'avait fait signer après s'être assuré qu'il ne figurait plus dans les plans du Drummondville et lui avait fait promettre de ne plus jouer pour aucun club senior. (Il permet la Massicotte pour pratiquer).

Ces explications montrent la bonne foi du Parc Marchand, mais elles déplacent le problème que nous avons posé et qui concerne le joueur. Est-ce qu'en signant pour les Athlétiques, Jack Drouin a mis comme clause de son contrat qu'il se retirerait en faveur du Parc Marchand le jour où Drummondville le libérerait? Est-ce que, comme Yvon Lacasse l'a fait honnêtement avec Beaudoin, il a mis son gérant au courant de ses intentions futures, le 1er juillet, avant que la liste de 20 joueurs ne devienne officielle? C'est là le seul point du reproche.

"Nous sommes dans un pays libre", lance Beaupré à la fin de son entretien téléphonique. Tellement libre en fait que si le 16 juillet, Jack Drouin décide de retourner jouer pour les Athlétiques les soirs où le Parc Marchand est inactif, il n'aura pas d'autre alternative que de le laisser faire ou perdre un contrat.

Quant à l'affirmation que la ligue du Saguenay a plus de sérieux, est plus forte et attire davantage les éclaircissements, elle se régitra une première fois à la fin de la saison par la série entre les deux champions, mais comme dans les séries mondiales ou les joutes d'étoiles, les perdants auront probablement de bonnes excuses.

LONGCHAMP ETAIT 4e

Paul Roy, le président de l'U.C.N., qui a assisté à la course Art Longue Memorial à Fitchburg, confirme que Claude Longchamp était 4e. En fait, il avait été classé 3e et devant les protestations de Bill Best qui était arrivé roué à roue avec le cycliste de Québec-Ouest, on tira à pile ou face (aucun ex-aequo). Best a hérité de la 3e place et d'un appareil de télévision, Longchamp de la 4e position, d'une machine à coudre électrique et d'un trophée qui porte l'inscription: 4th Fitchburg Race.

Le classement officiel est donc: 1. Bob Parsons; 2. Arnold Uhlrass; 3. Bill Best; 4. Claude Longchamp; 5. Perry Metzler; 6. Jacques Lepage; 7. Robert Semlin; les positions suivantes ont été tirées au hasard: 8. François Mertens; 9. Peter Arroy; 10. Bob Fisher; 11. Rujart Walt; 12. Jean-Guy Drapeau; 13. André Cloutier.

Quant à l'erreur du Boston Herald qui plaçait des Américains aux cinq premiers rangs elle viendrait du fait que cette course compte pour le classement du meilleur cycliste de l'année, donnant des points aux dix premiers. On aurait donc éliminé les deux Canadiens pour publier seulement le nom des Américains qui se méritaient des points.

Toujours selon le président Paul Roy, car le commissaire Gaston Pouliot était occupé à la 2e vérification complète du Tour du St-Laurent, les Américains ont été pris au dépourvu par la tactique des Canadiens. Chaque coureur de la province avait un Américain à surveiller et le favori, Dick Centore, n'a pu rien faire contre Jacques Lepage, et Uhlrass n'a réussi à s'échapper de Richard Bossé que lorsque ce dernier a cassé sa pédale.

Mme Art Longue, dans un télégramme de Fitchburg, Mass., confirmait hier soir la 4e position de Longchamp et l'erreur du Boston Herald. Le télégramme adressé à Paul Roy, 479 St-Alexis, Québec, se lisait: "Confirming standing Longsjo race Longchamp 4th Lepage 6th Drapeau Cloutier and Baart 12th Clement Vachon one lap behind".

L'ANECDOTE DU JOUR

Dans l'ensemble, les officiels américains sont loin derrière les commissaires de l'U.C.N. au point de vue efficacité et contrôle. A la suite de la course de Somerville, un cycliste a reçu un chèque par la poste. Il remercia les autorités de la course en ces termes: "Merci beaucoup pour votre cadeau. J'en suis d'autant plus touché que vous m'avez classé 12e rang, bien que je n'aie pas participé à la course."

ICI ET LA

Si l'on n'a pas les moyens d'acheter des buts neufs au stade, on devrait y mettre de la chaux aussi souvent que possible. Si Jean-Guy Moreau n'a pas touché au 2e but mardi soir, c'est pour la bonne raison qu'il ne l'a pas vu. René Jobin a tenu à ce que nous nous fassions son interprète pour remercier la ligue Massicotte de sa collaboration très appréciée. — Serge Tanguay est en bonne voie de battre le record de coups de circuit de la ligue provinciale. Il en a six et le record de 12 est détenu par Willie Mastin.

Il y aura assemblée de la provinciale ce soir et les Athlétiques tenteront de faire réduire les suspensions de Gerry Desjardins et Gaston Paquet. L'équipe locale avait échoué de 10 parties de suspension contre seulement quatre pour les Braves. — Pete Thivierge a vite coupé court aux offres d'un ancien coéquipier qui voulait le faire changer d'équipe. — Yvon Champagne a été invité à agir comme l'un des instructeurs des Athlétiques.

On a réussi à terminer la première ronde du Bonheur hier soir au "Civil" alors que chez les dames on atteignait les quarts-de-finale.

Si aucune surprise majeure ne s'est produite, il faut noter toutefois que le vétéran Gaston Savard s'est fait éliminer par le jeune Conrad Boiteau en deux sets, 6-3, 6-3. Le nouveau champion junior Jean-Claude Rochette, de Neuville, est venu bien près de battre un autre vétéran, Yves Potvin, mais ce dernier s'est ressaisi à temps pour finalement l'emporter 5-7, 6-4, 6-2.

Dans le tournoi Foy, une jeune américaine d'origine hongroise, Nori de Lamos, a eu vite fait d'attirer l'attention des spectateurs en défaisant ses deux premiers adversaires

6-0, 6-10, soit Louise Robitaille et Denise Guillemette. Cette dernière en particulier a fait de très beaux échanges mais la gagnante, qui devrait sans difficulté parvenir à la finale, a fait preuve de beaucoup d'hâblerie et de puissance.

Voici le programme de la journée et les résultats d'hier: 5.00 hres court no: 1—Gaston Blais vs Gilles Côté 2—Michel Robitaille vs G. Martineau 3—Guy Demers vs Jacques Potvin 4—Claude Bergeron vs P. Lamoureux 5—Yves Potvin vs Marcel Sirois 6.00 hres court no: 1—R.-Z. Langlois vs R. Potvin 2—G. Goulet vs R. Lelièvre 3—F. Chamberland vs J.-Y. Laurin 4—J. Pouliot vs P. Lachance 5—C. Boiteau vs J. Hériset 6.30 hres court no: 1—Simone Jolicoeur vs G. Guilmond 2—A. Coriveau vs J. Robitaille 3—Hélène Fortin vs Nori de Lamos 4—A. Côté (St-David) vs A. Barras 5—G. Michaud vs Paul Pouliot 7.00 hres court no: 1—M. Bédard vs G. Lagacé vs M. Lachance vs P. Coriveau 2—Josette Watthier vs D. Raymond 3—P. Giguère vs Thérèse Larue 4—M. Laliberté vs A. De Chavigny 5—J. Côté (St-David) vs A. Barras 6—J. Robitaille (Victoria) et parten. 8.00 hres court no: 1—R. Lamoignon vs R. Tanguay vs Y. Fournier 2—M. Poincheaud vs J. Manson vs F. Bileau vs P. Rouleau 3—

Résultats d'hier: J. Giguère défait C. de Chavigny 6-1, 6-0. R.-Z. Langlois défait J. Métivier 6-0, 6-2. R. Potvin défait P. Bileau 6-2, 6-0. G. Demers défait G. Potvin 6-2, 6-0. J. Potvin défait C. Côté 6-1, 6-0. P. Lamoureux défait C. Routhier, 6-1, 6-2. G. Blais défait R. Pelletier 5-2, 3-4. C. Bergeron défait C. Underwood, 6-1, 6-2. R. Lelièvre défait M. Gauthier 6-2, 6-3. A. de Chavigny défait C. Poirier, 6-1, 7-5. J. Robitaille défait M. Côté 7-5, 3-0, 6-4. A. Côté (St-David) défait Y. Fournier, 4-0, 6-0. A. Barras défait Emmanuel Geron 6-2, 6-0. P. Robitaille défait M. Bédard 9-7, 6-2. M. Bileau défait A. Côté (Lévis), 6-0, 6-0. S. Jolicoeur défait S. Perron 6-0, 6-0. Y. Potvin défait J.-C. Rochette 5-7, 6-4, 6-2. G. Guilmond défait L. Grégoire 5-4, 7-5. J. Watthier défait L. Lortie 4-0, 6-4, 6-0. D. Raymond défait L.-M. Côté 6-3, 6-0. H. Fortin défait L. Robitaille 6-2, 6-2. N. de Lamos défait D. Guillemette 6-0, 6-0. P. Giguère défait P. Coriveau 5-2, 6-0. T. Larue défait D. Deschamps 5-2, 6-0. C. Boiteau défait G. Savard 6-3, 6-3. N. Bileau défait P. Robitaille 6-0, 6-1.

Peter Thomson et Phil Rodgers jouent 67 à la 1ère ronde de l'omnium britannique

BASEBALL

Ligue Américaine
Boston 7, Minnesota 4
Ligue Nationale
Los Angeles 1, New York 0
Chicago 1, Cincinnati 3
Houston 2, Pittsburgh 0
San Francisco 2, Philadelphie 10
Ligue Junior
St-Malo 5, Amis 2
Charry 2, St-Joseph 5
Ligue Massicotte
St-Albert 13, Poliquin 4
Ligue du Saguenay
Québec 4, Kénogami (remise)
Jonquière 2, Arvida 0
Ligue Provinciale
Indiens 1, Thetford 4
Indiens 7, Thetford 7

AUJOURD'HUI
Ligue Américaine
New York, Ford 12-3 à
Los Angeles, Chance 6-9, soir.
Boston, Wilson 8-7 à
Cincinnati, Kaat 5-0, soir.
Detroit, Aquirre 7-7 ou Mossi 4-5 à
Chicago, Buzhardt 9-4, soir.
Baltimore, Roberts 6-8 à
Washington, Cheney 8-0, soir.
Cleveland, Donovan 6-5 à
Kansas City, Wickersham 6-7, S.
Ligue Nationale
Los Angeles, Drysdale 10-10 à
New York, Craig 2-1, soir.
San Francisco, Marchal 13-4 à
Philadelphie, Cup 10-6, soir.
Chicago, Ellsworth 11-6 et
Buhl 1-4 à
Cincinnati, Purkey 3-3 et
Maloney 13-2 (2) double le soir.
Milwaukee, Lemaster 5-4 et
Hendley 4-3 à
St-Louis, Broglio 9-5 et Burdette 7-7 ou Gibson 8-4 (2) double S.
Houston, Farrell 6-6 à
Pittsburgh, Cardwell 5-9, soir.

Ligue Provinciale
Thetford à Athlétiques
Ligue du Saguenay-Québec
Arvida à Jonquière
Chicoutimi à Alma
Ligue Massicotte
Thetford à St-Albert
Poliquin à Beauport
Ligue PONY
Orléans à Yankees
PETITE LIGUE "B"
Athlétiques à Blons.

LIGUE AMÉRICAINNE
G P Moy. D
New York 50 31 517
Chicago 47 38 553
Boston 40 37 549
Baltimore 47 40 540
Minnesota 45 39 536
Cleveland 44 40 524
Los Angeles 46 40 525
Kansas City 36 46 439
Detroit 35 47 427
Washington 30 56 349

LIGUE NATIONALE
G P Moy. D
New York 48 33 607
San Francisco 48 38 598
St-Louis 46 38 548
Chicago 45 38 552
Cincinnati 46 40 525
Milwaukee 43 40 518
Pittsburgh 41 43 488
Philadelphia 41 37 549
Houston 34 54 398
New York 29 56 341

LIGUE PROVICIALE
G P Moy. D
Plessisville 12 5 706
Thetford 9 8 329
Indiens 47 31 541
Athlétiques 5 12 294
LIGUE DU SAGUENAY
G P Moy. D
Québec 10 10 600
Chicoutimi 10 9 523
Alma 12 10 536
Arvida 11 12 478
Jonquière 10 12 455
Kénogami 10 12 424

LIGUE MASSICOTTE
G P Moy. D
St-Albert 10 6 727
St-Albert 14 9 525
Beauport 10 9 525
Sallant 8 11 421
Poliquin 3 17 150

LIGUE BAIE RUTH
G P Moy. D
White Sox 10 3 719
Redjigs 10 3 654
Phillips 7 8 496
Mets 4 9 386

On a réussi à terminer la première ronde du Bonheur hier soir au "Civil" alors que chez les dames on atteignait les quarts-de-finale.

Si aucune surprise majeure ne s'est produite, il faut noter toutefois que le vétéran Gaston Savard s'est fait éliminer par le jeune Conrad Boiteau en deux sets, 6-3, 6-3. Le nouveau champion junior Jean-Claude Rochette, de Neuville, est venu bien près de battre un autre vétéran, Yves Potvin, mais ce dernier s'est ressaisi à temps pour finalement l'emporter 5-7, 6-4, 6-2.

Dans le tournoi Foy, une jeune américaine d'origine hongroise, Nori de Lamos, a eu vite fait d'attirer l'attention des spectateurs en défaisant ses deux premiers adversaires

6-0, 6-10, soit Louise Robitaille et Denise Guillemette. Cette dernière en particulier a fait de très beaux échanges mais la gagnante, qui devrait sans difficulté parvenir à la finale, a fait preuve de beaucoup d'hâblerie et de puissance.

Voici le programme de la journée et les résultats d'hier: 5.00 hres court no: 1—Gaston Blais vs Gilles Côté 2—Michel Robitaille vs G. Martineau 3—Guy Demers vs Jacques Potvin 4—Claude Bergeron vs P. Lamoureux 5—Yves Potvin vs Marcel Sirois 6.00 hres court no: 1—R.-Z. Langlois vs R. Potvin 2—G. Goulet vs R. Lelièvre 3—F. Chamberland vs J.-Y. Laurin 4—J. Pouliot vs P. Lachance 5—C. Boiteau vs J. Hériset 6.30 hres court no: 1—Simone Jolicoeur vs G. Guilmond 2—A. Coriveau vs J. Robitaille 3—Hélène Fortin vs Nori de Lamos 4—A. Côté (St-David) vs A. Barras 5—G. Michaud vs Paul Pouliot 7.00 hres court no: 1—M. Bédard vs G. Lagacé vs M. Lachance vs P. Coriveau 2—Josette Watthier vs D. Raymond 3—P. Giguère vs Thérèse Larue 4—M. Laliberté vs A. De Chavigny 5—J. Côté (St-David) vs A. Barras 6—J. Robitaille (Victoria) et parten. 8.00 hres court no: 1—R. Lamoignon vs R. Tanguay vs Y. Fournier 2—M. Poincheaud vs J. Manson vs F. Bileau vs P. Rouleau 3—

Résultats d'hier: J. Giguère défait C. de Chavigny 6-1, 6-0. R.-Z. Langlois défait J. Métivier 6-0, 6-2. R. Potvin défait P. Bileau 6-2, 6-0. G. Demers défait G. Potvin 6-2, 6-0. J. Potvin défait C. Côté 6-1, 6-0. P. Lamoureux défait C. Routhier, 6-1, 6-2. G. Blais défait R. Pelletier 5-2, 3-4. C. Bergeron défait C. Underwood, 6-1, 6-2. R. Lelièvre défait M. Gauthier 6-2, 6-3. A. de Chavigny défait C. Poirier, 6-1, 7-5. J. Robitaille défait M. Côté 7-5, 3-0, 6-4. A. Côté (St-David) défait Y. Fournier, 4-0, 6-0. A. Barras défait Emmanuel Geron 6-2, 6-0. P. Robitaille défait M. Bédard 9-7, 6-2. M. Bileau défait A. Côté (Lévis), 6-0, 6-0. S. Jolicoeur défait S. Perron 6-0, 6-0. Y. Potvin défait J.-C. Rochette 5-7, 6-4, 6-2. G. Guilmond défait L. Grégoire 5-4, 7-5. J. Watthier défait L. Lortie 4-0, 6-4, 6-0. D. Raymond défait L.-M. Côté 6-3, 6-0. H. Fortin défait L. Robitaille 6-2, 6-2. N. de Lamos défait D. Guillemette 6-0, 6-0. P. Giguère défait P. Coriveau 5-2, 6-0. T. Larue défait D. Deschamps 5-2, 6-0. C. Boiteau défait G. Savard 6-3, 6-3. N. Bileau défait P. Robitaille 6-0, 6-1.

On a réussi à terminer la première ronde du Bonheur hier soir au "Civil" alors que chez les dames on atteignait les quarts-de-finale.

Si aucune surprise majeure ne s'est produite, il faut noter toutefois que le vétéran Gaston Savard s'est fait éliminer par le jeune Conrad Boiteau en deux sets, 6-3, 6-3. Le nouveau champion junior Jean-Claude Rochette, de Neuville, est venu bien près de battre un autre vétéran, Yves Potvin, mais ce dernier s'est ressaisi à temps pour finalement l'emporter 5-7, 6-4, 6-2.

Dans le tournoi Foy, une jeune américaine d'origine hongroise, Nori de Lamos, a eu vite fait d'attirer l'attention des spectateurs en défaisant ses deux premiers adversaires

6-0, 6-10, soit Louise Robitaille et Denise Guillemette. Cette dernière en particulier a fait de très beaux échanges mais la gagnante, qui devrait sans difficulté parvenir à la finale, a fait preuve de beaucoup d'hâblerie et de puissance.



En regardant ces deux visages, il est assez difficile de dire qui a gagné la dernière joute d'étoiles, à Cleveland. Un coup d'oeil sur

Ralph Houk, l'instructeur de l'Américaine, a-t-il gagné? Non! Mais si on regarde l'expression de Willie Mays, peut-on dire qu'il fut

non seulement vainqueur, mais aussi l'étoile des Étoiles de la Nationale qui l'emporta 5-3? (Téléphoto UPI).

Match - revanche Mineurs - Athlétiques

Jean-Guy Hébert n'en est pas encore revenu de sa défaite de 3 à 1 à Thetford Mines. Ce fut une belle partie, rapide et excitante. Mais la différence de la rencontre fut un coup de circuit de deux points que l'arbitre appela d'abord "fausse balle", et dont il changea la décision devant les protestations du pilote Auclair.

Claude Vachon qui se trouvait entre le premier et le deuxième-but au moment du coup de fausse balle, revint au marbre, mais par la suite alla compliquer son circuit en touchant au troisième-but. Hébert avait remarqué que le coureur n'avait jamais touché au deuxième-but; il fit faire la demotion à St-Jillaire et demanda la balle au deuxième-but. L'arbitre lui dit: "Que fais-tu là? Lance au marbre, voyons".

On ne sait pas qui lancera pour les Mineurs qui viennent de disputer trois parties en deux jours, mais Hébert aura l'embarras du choix. On croit qu'il optera pour Marcel Sanschagrin, parce que Thetford

est particulièrement impuissant contre les gauchers. Mais Paul-Emile Roy, Robert Poltras, Paul Léveillé et André Fontaine sont tous disponibles. Comme la rencontre Indiens-Plessisville ne pourra être disputée, vu les travaux de reconstruction au stade des Bois-Francis, on en profitera pour tenir une assemblée du circuit au stade local.

P. contre, le gérant des Athlétiques n'a pas tari d'éloges pour le travail du voltigeur Andy Racette qui a été l'étoile défensive de la rencontre dans la Ville d'Amiante.

On ne sait pas qui lancera pour les Mineurs qui viennent de disputer trois parties en deux jours, mais Hébert aura l'embarras du choix. On croit qu'il optera pour Marcel Sanschagrin, parce que Thetford

Tournoi de balle-molle "junior"

Après des débuts très modestes mais heureux l'an dernier, le tournoi de balle-molle d'un jour de l'O.T.J., de l'Assomption se tiendra pour la 2e année, dimanche le 21 juillet prochain.

Cette compétition sportive aura un cachet spécial puisqu'elle sera de calibre "JUNIOR", non pas tant par l'âge des participants, mais par la valeur des équipes en cause. Ceci signifie que par le fait même, les équipes de la ligue de St-Georges Inc. ne participeront pas au tournoi.

Avec cette abstention, il va sans dire que la majorité des équipes de la Beauce et de Dorchester pourront y prendre part telles qu'elles sont formées.

L'organisation du tournoi a déjà un très bon départ, puisque les équipes du circuit Bileau seront de la partie. Toutes les organisations de balle-molle de l'extérieur recevront une invitation de la part de l'O.T.J., de l'Assomption de St-Georges, de s'inscrire à cette journée sportive.

Le nombre des équipes de l'extérieur qui participeront au tournoi ayant été limité à 16, il va sans dire que les entrées ne devront pas tarder si l'on ne veut pas être déçu.

Le tirage pour la cédule de la journée se fera le 17 juillet à 8 heures p.m., au chalet de l'O.T.J., de l'Est.

La direction du 2e tournoi de balle-molle d'un jour de l'O.T.J., de l'Assomption de St-Georges-Est, lance une invitation à toutes les équipes de calibre "JUNIOR" de la région soit: Beauce, Dorchester et Frontenac pour la journée du 21 juillet.

La direction se réserve le droit de refuser une équipe pour des raisons ou conditions qu'elle jugera inacceptables.

Pour vous inscrire, communiquez avec M. J.-René Beauré aux numéros de téléphone: 228-3134 et 228-2134 ou à case postale: 99, Ville St-Georges, Beauce, P.Q.

Les rencontres du tournoi se dérouleront sur le terrain de l'O.T.J., de l'Assomption à Ville St-Georges-Est et le vainqueur se verra attribuer le trophée "Paquet Sportif Inc".

Flèches de la Colline
La remise des trophées et autres récompenses aux archers des Flèches de la Colline a eu lieu récemment au Club Sherwood, terminant ainsi une saison des plus fructueuses.

Le président M. J.-B. Lapointe, a félicité tous ses archers pour les résultats obtenus dans les concours et plus particulièrement ceux qui ont décroché les championnats.

Chaque équipe a été félicitée pour ses performances et les résultats ont été très satisfaisants.

Les rencontres du tournoi se dérouleront sur le terrain de l'O.T.J., de l'Assomption à Ville St-Georges-Est et le vainqueur se verra attribuer le trophée "Paquet Sportif Inc".

Flèches de la Colline
La remise des trophées et autres récompenses aux archers des Flèches de la Colline a eu lieu récemment au Club Sherwood, terminant ainsi une saison des plus fructueuses.

Le président M. J.-B. Lapointe, a félicité tous ses archers pour les résultats obtenus dans les concours et plus particulièrement ceux qui ont décroché les championnats.

Chaque équipe a été félicitée pour ses performances et les résultats ont été très satisfaisants.

Les rencontres du tournoi se dérouleront sur le terrain de l'O.T.J., de l'Assomption à Ville St-Georges-Est et le vainqueur se verra attribuer le trophée "Paquet Sportif Inc".

Flèches de la Colline
La remise des trophées et autres récompenses aux archers des Flèches de la Colline a eu lieu récemment au Club Sherwood, terminant ainsi une saison des plus fructueuses.

Le président M. J.-B. Lapointe, a félicité tous ses archers pour les résultats obtenus dans les concours et plus particulièrement ceux qui ont décroché les championnats.

Chaque équipe a été félicitée pour ses performances et les résultats ont été très satisfaisants.

Les rencontres du tournoi se dérouleront sur le terrain de l'O.T.J., de l'Assomption à Ville St-Georges-Est et le vainqueur se verra attribuer le trophée "Paquet Sportif Inc".

Palmer est menacé d'élimination à 76 et Nicklaus est en lice avec 71

LYTHAM ET ST-ANNES, Angleterre (PC) — L'Australien Peter Thomson et l'Américain Phil Rodgers sont égaux au début de l'Omnium britannique en vertu de rondes de 67, trois sous la normale. Ils possèdent une avance de neuf coups sur le champion actuel Arnold Palmer.

Palmer, favori à 2 contre 1 pour se mériter son troisième titre consécutif, n'a pu contrôler ses coups de départ et a terminé avec un 76. Il sentira la tension aujourd'hui avant d'éviter l'élimination réservée à ceux qui ne pourront faire mieux que les 45 meilleurs scores.

Pour sa part, Jack Nicklaus est demeuré dans la course avec un 71, mais quatre autres Américains ont éprouvé des difficultés à se rapprocher du par 70 sur le parcours du Royal Lytham et St. Annes, d'une distance de 6,757 verges.

Rodgers et Thomson, qui ont remporté quatre omniums britanniques de 1954 à 1958, doivent leur brillante ronde à leurs coups roulés. Ils possèdent une avance d'un coup sur Tom Halliburton, un Anglais, et Bob Charles, le gaucher de Nouvelle-Zélande, égaux à 68.

Seulement deux autres joueurs ont amélioré la normale pendant la journée où la température a passé de la pluie et du vent au calme absolu.

Il s'agit de l'Espagnol Keli Nagle et de l'Espagnol Ramon Seta, qui ont obtenu des 69. L'Australien Frank Phillips a égalé le par 70 et le Sud-Africain Sevgulund Sewsunker a réussi un 71, tandis que Gary Player se contentait d'un 75.

Les Américains Doug Sanders et Herman Barron, champion senior, n'ont pu faire mieux que 75, cependant que Jack Isaacs roulait un 76 et Bob Marshall, un 78.

La PREMIERE RONDE
Palmer a surtout éprouvé des difficultés avec son "driver" qu'il blâme pour avoir raté six allées. Après deux bogeys aux 4e et 6e trous, Palmer a réussi un birdie au 8e lors du premier trou, mais il a fait face à toutes sortes de contre-temps sur le chemin du retour.

Quant à Thomson, il a calé ci font des miracles quotidiennement et chaque équipe en compte deux ou trois dans son personnel.

Il se peut que l'admiration pour ses rivaux au point de vue défensif provienne du fait qu'il ne soit pas très habile lui-même. Par contre, lorsqu'il s'agit de l'efficacité au bâton, Ward n'a rien à envier aux autres joueurs de troisième-but, car, seul Frank Malone, de Boston, affiche un meilleur pourcentage.

Ward, dont le père Jimmy fut une étoile des Maroons de Montréal de la LNH il y a 30 ans, a toujours l'esprit présent. Lorsque sa série de coups sûrs consécutifs a pris fin, il a déclaré: "Joe DiMaggio peut dormir en paix. Son record de 56 parties consécutives est saut".

Puis, le jour suivant, Ward a révélé qu'il avait une autre série en marche. "J'ai joué deux parties consécutives sans erreur", a-t-il remarqué.

RECRUE FAVORITE
Originaire de Montréal et résident à Portland, Oregon, Ward est favori pour remporter les honneurs de recrue de l'année dans la LA.

Marcel Racine a remporté sa 6e victoire contre aucune défaite dans la ligue de baseball Massicotte hier soir pour ainsi permettre au St-Albert de remporter une victoire relative, mais facile de 15 à 4 aux dépens du Poliquin Tire Service.

Le jeune Racine, âgé de 17 ans seulement, limita ses adversaires à 7 coups sûrs. St-Albert frappa 11 fois en lieu sûr. St-Albert a effectué une poussée de cinq points à la 2e manche. Les vainqueurs débutèrent cette manche avec un triple de Jacques Lachance, des simples de P. Vallée et S. Tardy et obtinrent quatre buts sur balles pour compléter les autres points.

Puis dans une autre grosse manche de 6 points, les hommes de André Croteau explosèrent de nouveau. Sept simples consécutifs étaient frappés. Vallée et Côté produisirent chacun 2

points. Le premier point des perdants fut produit par J. Blouin, avec un simple, dans la manche initiale.

Poliquin compta trois points, à la 5e, sur un triple buts de J. Blouin et des simples de Mermine la rencontre avec trois autres points, à la 6e et 1, à la dernière.

PARTIE IMPORTANTE
Ce soir, au Parc Marchand, les Aigles de Portneuf seront les visiteurs, dans une joute de la plus haute importance pour ces deux clubs qui se font partituellement la lutte pour l'obtention du premier rang.

Actuellement, Portneuf détient une avance de deux parties sur St-Albert. St-Albert l'emporte, il réduira l'avance à une partie. André Croteau a annoncé que Claude Bolduc sera envoyé au monticule. Pour les Aigles, le shute-out de Jean-Guy Langlois se fera sûrement sur Marcel Perreault. Dans une partie, Poliquin sera à Beauport.

SOMMAIRE
St-Albert 050 003 1 15 11 1
Poliquin 100 030 0 4 7 5
M. Racine et M. Marceau C. Dumont, R. Huot 2, Dumont 3, et P. Bédard, L.G. Racine, L. P. R. Huot.

Sur les Plaines, hier soir, dans la ligue de soccer junior, les Aigles de St-Pascal ont eu raison des Eperviers de Québec par 4-0. Gilles Bonaube a été la grande étoile de ce match en enregistrant 3 buts. L'autre fillet fut l'oeuvre de Luc Comollet. Le blanchissage a été enregistré par Paul Gladu.

La prochaine rencontre de cette ligue aura lieu vendredi sur les Plaines, alors que le Club sportif sera opposé aux Eperviers de Québec à 8h30.

Soccer

Sur les Plaines, hier soir, dans la ligue de soccer junior, les Aigles de St

Balle molle

LIGUE COMMERCIALE

Après une semaine d'inactivité la ligue commerciale de balle-molle reprendra l'affiche hier soir, au parc Ferland à St-Fidèle, alors que deux très intéressantes rencontres furent présentées et aussi très appréciées des amateurs de l'endroit.

Dans la première partie, malgré le fait qu'ils aient réussi le double de coups sûrs de leurs adversaires, les joueurs du Steinberg's ont perdu 6 à 5 aux mains de l'Anglo Canadian et ainsi ils ont laissé passer une autre chance de s'approcher des meneurs dans la course au championnat. Dans la seconde partie, ce fut à peu près la même chose à l'exception que les joueurs de l'Action ont offert un excellent support défensif à leur lanceur Bob Plante, qui a réussi deux retraites au bâton, pour faire subir une défaite de 4 à 2 au club de l'Auberge des Monts.

Dans la rencontre mettant aux prises l'Anglo et le Steinberg's, les vainqueurs comptèrent tous leurs points des deux premières manches avec quatre coups sûrs seulement et trois erreurs des joueurs adverses. A la dernière manche les vaincus tentèrent un ralliement comptant à quatre reprises mais ce fut en vain. Pour l'Anglo, Guy Chabot en plus de lancer une bonne partie a réussi deux simples en autant de voyages au marbre, tandis que Bob Wallace y allait de deux doubles en trois présences. L'autre coup sûr étant réussi par Dave Pugh. Pour le Steinberg's Marcel Casse fut le meilleur avec un trois buts et deux simples en quatre voyages, tandis que Gérard Harvey devait se contenter de deux en quatre.

Dans l'autre partie les joueurs de Charles Roy se sont assurés la victoire dans la deuxième manche en comptant à trois reprises avec un seul coup sûr, deux erreurs et deux mauvais lancers. Roger et Bob Plante, Yves Ruel, Adelard Auclair et Roger Bernard se sont partagé les cinq coups sûrs alloués

par Raymond Trudel et Claude Paré qui releva le premier des la deuxième manche. Pour l'Auberge des Monts, Raymond Trudel fit compter les deux seuls points de son équipe avec deux simples et un ballon sacrifié en autant de présences au marbre tandis que Claude Paré a récolté deux en trois. A l'avantage des joueurs de l'Action il convient aussi de mentionner les magnifiques attraits de Adelard Auclair à la cinquième manche sur un coup frappé par Robert Gosselin alors qu'il y avait deux coureurs sur les sentiers et deux hommes de retirés et celui de Gilles Cantin à la toute fin de la partie.

Steinberg's 5 Anglo Canadian 6
Steinberg's 100 000 4-5 10 4
Anglo Can. 150 000 x-6 5 4
Batteries: Julien Roy et Paul-Henri Cantin, Guy Chabot et Yvon Lachance.

Auberge des Monts 2 l'Action 4
Aub. des M. 010 001 1-2 3 3
l'Action 030 010 x-4 5 2
Batteries: Raymond Trudel, Claude Paré (2) et Gilles Gosselin, Bob Plante et Roger Plante.

ST-PASCAL — ST-PIE X
Dans la ligue de balle-molle St-Pascal — St-Pie X, hier soir, Alimentation Bon-Pasteur a vaincu le Labatt 6-3. L'étoile de la rencontre fut le lanceur gagnant Maurice Richard, qui n'alloua que 4 coups sûrs à ses adversaires. Roger Bédard a été le perdant. C. Courteau et G. Fortin ont frappé 2 fois en lieu sûr en trois voyages au marbre.

La deuxième partie a vu le O'Keefe de classer la plomberie Bellerose 11-3. Roger Dion, en plus d'être le lanceur gagnant, frappa 2 en 3, de même que Emilie Valée et P. Roy. Bob Seville fut le perdant, même s'il a frappé pour le mille.

ST-RODRIGUE
Frank Malouin 8 Isolation Lavoie 5
Lanceur gagnant: Marc Thomassin. Lanceur perdant: Gilles Hains.



Punch ramasse Pilous et lui fait signer son 1er contrat avec Denver

TORONTO (PC) — Les Maple Leafs de Toronto ont annoncé hier que Rudy Pilous avait accepté les postes de gardant et pilote des Invaders de Denver, nouvelle équipe de la ligue de hockey de l'Ouest et nouvelle filiale du Toronto.

Pilous, qui n'avait jamais signé un contrat, en a accepté un de deux ans de Punch Im-lach. Pilous en a conclu qu'il était aussi bien d'en venir là en affaires.

On sait que Pilous a reçu congé des Hawks de Chicago ce printemps, lorsque les Hawks ont fini en deuxième place dans la LNH, à un point des Leafs. Chicago a ensuite subi l'élimination devant Detroit en finale de la coupe Stanley, remportée par Toronto.

Pilous a piloté les Hawks pendant 5 1/2 ans. A son arrivée, en janvier 1958, les Hawks occupaient le dernier rang du classement. Dans l'espace de trois ans, il les a conduits à leur première coupe Stanley depuis 1938.

SA carrière est semée de succès. Avant de passer au Chi-

Tour de France

— Jacques Anquetil, de France a remporté la 17e étape du Tour de France hier.

Classement de l'étape:

1. Jacques Anquetil, France, 7-25-05 7-24-05 avec bonification
 2. Federico Bahamontes, Espagne 7-25-06 7-24-36 avec bonification
 3. Rik Van Looy, Belgique, 7-25-23
 4. José Pérez-Frances, Espagne, 94-13-51
 5. Hans Junkermann, Allemagne, 94-13-51
 6. Renzo Fontana, Italie, tous en 7-25-23.
- A l'issue de l'étape, le classement général est le suivant:
1. Jacques Anquetil, France, 94-05-16
 2. Federico Bahamontes, Espagne, 94-05-44
 3. José Pérez-Frances, Espagne, 94-11-59
 4. Jean - Calude Labaube, France, 94-13-31
 5. Armand Desmet, Belgique, 94-13-54
 6. Renzo Fontana, Italie, 94-15-45.

BOXE

CARDIFF, Galles. — Brian Curvill, des Galles, a battu aux points Sugar Cliff, de Miami Beach, Floride, en 10 rounds. Poids mi-moyens. Howard Winston, 125 lb, des Galles, a battu par k.o. technique Alberto Serti, 125 lb, d'Italie, en 14 rounds. Winston a remporté le championnat poids-lourds européen.

SAN JOSE, Californie. — Doug Vaillant, 136 lb, de Miami Beach, a battu aux points Louis Molina, 136 lb, de San Jose, en 10 rounds.



● Profitant d'un repos dû à la suite d'éclat, Harry Bright (debout), joueur d'utilité, et le lanceur Stan Williams, des deux des Yankees, de New York, jouent au golf, sans se fatiguer, au Grossinger's Country Club. Les deux joueurs, à leur première saison avec les Yankees, pouvaient se reposer un peu, étant donné surtout l'avance de 5 parties qu'a leur club, à la mi-saison. (Téléphoto UPI).

Chacun a sa version de la cause de la défaite de l'Américain malgré 11 coups sûrs dans la joute d'étoiles. Pour Ralph Houk, les buts volés ont marqué la différence. Sur la photo du haut, on voit Willie Mays établir un nouveau record avec son 2e de la partie, son 29e dans les parties d'étoiles: Versalles fait signe à Batty qu'il ne vaut pas la peine de tirer. Selon Johnny Pesky, le lanceur formidable de Tommy

Davis qui a empêché l'Américain de prendre l'avance à la première manche a été fatal. Sur la photo du bas, on voit que Nellie Fox n'a pas grand choix en face de Batty.

Enfin, pour le grand public, l'erreur de Richardson a été le point tournant. Aparicio et l'arbitre Al Smith ne peuvent que constater que Tommy Davis (12) est sauf sur ce jeu.

(Téléphotos U.P.I.)

Le record de quatre médailles d'or par Mme Blankers-Keon tient bon

TORONTO, (P.C.) — Francine-Elise Blankers-Keon fut l'étoile des Jeux olympiques de Londres en 1948.

Elle a alors remporté quatre médailles d'or dans les 100, 200 mètres et les 80 mètres à obstacles ainsi qu'en tant que membre de l'équipe hollandaise à relais dans les 400 mètres. Elle avait des chances dans le saut en longueur, mais elle a choisi l'équipe à relais.

Aucun autre athlète n'a pu égaler ses exploits depuis, même se quelques-uns sont venus près de le faire.

Ainsi, le Tchèque Emil Zapotek a pris la vedette aux Jeux

olympiques de 1952 à Helsinki avec trois médailles d'or dans les 5.000 et 10.000 mètres ainsi que le marathon.

L'Américain Wilma Rudolph s'est également mérité trois victoires aux Jeux de Rome en 1960 dans les "sprints" et comme membre de l'équipe à relais dans les 400 mètres.

Sans prétention, l'athlète de Hollande doute qu'un autre athlète, masculin ou féminin, puisse répéter son exploit de quatre médailles d'or, parce que le programme olympique compte maintenant des compétitions disputées en même

SELON DOUG FORD, MOE NORMAN EST LE MEILLEUR GOLFEUR CANADIEN

(Par JACK SULLIVAN)

Ford a joué avec les plus grands: Snead, Palmer, Bobby Locke. Et il a fait le parcours avec chacun des Canadiens qui jouent dans le grand circuit: Stan Leonard de Vancouver, Knudson, Balding et Thompson de Toronto, Al Johnson de Montréal.

Toujours réfléchi sur le parcours, Ford joue une partie régulière, sans éclats. Personne n'a jamais prétendu que le pro du club Tam O'Shanter, N.Y., est un sentimental. Pourtant c'est ce qu'il a laissé voir l'autre jour après avoir gagné l'Open Canadian de \$9.000 à Toronto.

Ils ne folâtraient guère
Ford avait joué avec un trio dont faisait partie également Moe Norman, un Torontois de 32 ans réputé pour être un golfeur fantasque, bizarre, et assez bouffon.

Ford et lui ont cependant un point commun: ils ont horreur des lenteurs, des longues préparations avant chaque coup. Tous deux n'ont qu'un désir: finir la partie le plus rapidement possible.

"Moe est le golfeur canadien le plus talentueux qu'il m'ait été donné de voir a déclaré Ford à un journaliste". Si l'on songe que George Knudson est en passe de devenir un excellent golfeur de tournoi, que Leonard et Balding parcourent régulièrement le circuit américain depuis des années, le

TORONTO, (P.C.) — Doug Ford est un professionnel enduré qui saisit très bien les aspects financiers de son sport favori. Quinze années de tournois lui ont procuré des gains officiels de \$325.000.

Ce chiffre, si l'on y ajoute les autres sources de revenus - tournées de démonstration, valeur publicitaire - atteint probablement le demi-million. Même si la victoire ne sourit pas trop souvent à ce financier-golfeur, il s'arrange toujours pour être dans le groupe de ceux qui récoltent quelque argent.



mot de Ford à l'endroit de Norman est tout un éloge.

Et Ford d'ajouter: "Moe possède tous les coups possibles. Mais il ne devrait pas se contenter de jouer devant ses seuls admirateurs. Il devrait plutôt participer à des tournois où on ne le connaît pas; je crois qu'il réussirait. Il est très bon".

Norman devient nerveux
Ford prétend que Norman devient embarrassé, trop conscient de ses mouvements, lorsque l'assistance l'applaudit. "Il s'énervé et joue moins bien".

Moe a parfaitement illustré cette assertion lors du tournoi: l'entrepreneur la dernière ronde avec seulement trois coups de retard, négligea ses approches et ses coups sur les verts, joua un 75 et termina 23e, huit coups derrière Ford.

La recette de Norman fut de \$625 pour les 72 trous. Il aurait pu, avec un peu plus d'attention, récolter un \$2.000. "Savez-vous une chose, remarqua Ford avec humour, je crois que ce gars-là n'aime pas l'argent".

Norman, un professionnel qui enseigne à un petit club de golf dans la banlieue de Toronto, se soucie fort peu de tout ça. Il termine son match et disparaît. A plusieurs reprises au cours de sa période chez les amateurs, il y a quelques années, il ne prit même pas la peine de se présenter à la cérémonie de remise des prix.

Un circuit de Roseboro permet à Podres de battre Willey 1-0

NEW YORK PA — Une performance de trois coups sûrs par Johnny Podres, qui a retiré 11 hommes au bâton, et un circuit de John Roseboro ont donné une victoire de 1-0 aux Dodgers de Los Angeles sur les Mets de New York dans la LN hier soir.

Roseboro a mis fin au duel entre Podres et Carl Willey dans la 8e manche avec son cinquième circuit de la saison et le cinquième coup sûr aux dépens des Mets, qui en étaient à leur 11e échec consécutif.

Podres, qui en était à sa 23e manche sans point, n'a permis à aucun rival d'aller plus loin que le 2e sac. Tim Harkness, Frank Thomas et Ron Hunt ont réussi les simples des vaincus.

Tommy Davis a terminé la partie en captant une longue chandelle sur le mur du champ gauche et en la convertissant en un double jeu.

Los Angeles 000 000 010-1 5 1
New York 000 000 000-0 3 1
Podres et Roseboro; Willey, MacKenzie et Gonder.

G-Podres 7-6, P-Willey 6-8. Cir: LA-Roseboro 5.

LES GIANTS A 4 PARTIES

PHILADELPHIE (P.A.) — Les Phillies de Philadelphie,

G-McLish 9-4, P-O'Dell 10-3.
Cir: SF-McCovey 23, Cepeda 17.

LES COLTS GAGNENT

PITTSBURGH (P.A.) — Les Colts de Houston ont compté à deux reprises aux dépens de Bob Friend dans la manche initiale hier soir et ont ainsi vaincu les Pirates de Pittsburgh 2-0 à l'aide des lanceurs Ken Johnson et Hal Woodeshick.

Ce dernier, qui avait participé à la partie d'étoiles la veille, s'est amené à la 8e manche alors que les buts étaient tous occupés et a retiré Smoky Burgess au bâton.

Ernie Fazio a commencé la partie avec un double et se rendit au troisième but sur un simple au champ intérieur par Al Sprangler. Il compta ensuite sur le simple de Pete Runnels qui envoya également Sprangler au troisième coussin. Ce dernier compta quand il devança le lanceur du joueur de troisième sac au marbre sur un roulant de Carl Warwick.

Ce fut un dur revers pour Friend qui se donna six coups sûrs tandis que le vainqueur Johnson n'en allouait que cinq.

San Francisco 100 100 000-2 10 3
Philadelphie 000 130 300-10 14 0
O'Dell, Fisher 5 Hoelt 7 et Bailey; McLish, Klippstein 7 et Dalrymple.

Chicago 000 000 100-1 7 0
Cincinnati 300 000 000-3 9 1
Hobbes, Brewer 5 Lemay 7 et Bertell; Jay, Worthington 9
Henry 9 et Edwards, G-Jay, P-Hobbes.

PHILADELPHIE (P.A.) — Les Phillies de Philadelphie,

Los Angeles 000 000 010-1 5 1
New York 000 000 000-0 3 1
Podres et Roseboro; Willey, MacKenzie et Gonder.

G-Podres 7-6, P-Willey 6-8. Cir: LA-Roseboro 5.

LES GIANTS A 4 PARTIES

PHILADELPHIE (P.A.) — Les Phillies de Philadelphie,

Los Angeles 000 000 010-1 5 1
New York 000 000 000-0 3 1
Podres et Roseboro; Willey, MacKenzie et Gonder.

G-Podres 7-6, P-Willey 6-8. Cir: LA-Roseboro 5.

LES GIANTS A 4 PARTIES

PHILADELPHIE (P.A.) — Les Phillies de Philadelphie,

Los Angeles 000 000 010-1 5 1
New York 000 000 000-0 3 1
Podres et Roseboro; Willey, MacKenzie et Gonder.

G-Podres 7-6, P-Willey 6-8. Cir: LA-Roseboro 5.

LES GIANTS A 4 PARTIES

PHILADELPHIE (P.A.) — Les Phillies de Philadelphie,

Los Angeles 000 000 010-1 5 1
New York 000 000 000-0 3 1
Podres et Roseboro; Willey, MacKenzie et Gonder.

G-Podres 7-6, P-Willey 6-8. Cir: LA-Roseboro 5.

LES GIANTS A 4 PARTIES

PHILADELPHIE (P.A.) — Les Phillies de Philadelphie,

Los Angeles 000 000 010-1 5 1
New York 000 000 000-0 3 1
Podres et Roseboro; Willey, MacKenzie et Gonder.

G-Podres 7-6, P-Willey 6-8. Cir: LA-Roseboro 5.

LES GIANTS A 4 PARTIES

PHILADELPHIE (P.A.) — Les Phillies de Philadelphie,

Los Angeles 000 000 010-1 5 1
New York 000 000 000-0 3 1
Podres et Roseboro; Willey, MacKenzie et Gonder.

G-Podres 7-6, P-Willey 6-8. Cir: LA-Roseboro 5.

LES GIANTS A 4 PARTIES

PHILADELPHIE (P.A.) — Les Phillies de Philadelphie,

Los Angeles 000 000 010-1 5 1
New York 000 000 000-0 3 1
Podres et Roseboro; Willey, MacKenzie et Gonder.

G-Podres 7-6, P-Willey 6-8. Cir: LA-Roseboro 5.

LES GIANTS A 4 PARTIES

PHILADELPHIE (P.A.) — Les Phillies de Philadelphie,

Los Angeles 000 000 010-1 5 1
New York 000 000 000-0 3 1
Podres et Roseboro; Willey, MacKenzie et Gonder.

G-Podres 7-6, P-Willey 6-8. Cir: LA-Roseboro 5.

LES GIANTS A 4 PARTIES

PHILADELPHIE (P.A.) — Les Phillies de Philadelphie,

Los Angeles 000 000 010-1 5 1
New York 000 000 000-0 3 1
Podres et Roseboro; Willey, MacKenzie et Gonder.

G-Podres 7-6, P-Willey 6-8. Cir: LA-Roseboro 5.

LES GIANTS A 4 PARTIES

PHILADELPHIE (P.A.) — Les Phillies de Philadelphie,

Los Angeles 000 000 010-1 5 1
New York 000 000 000-0 3 1
Podres et Roseboro; Willey, MacKenzie et Gonder.

G-Podres 7-6, P-Willey 6-8. Cir: LA-Roseboro 5.

LES GIANTS A 4 PARTIES

PHILADELPHIE (P.A.) — Les Phillies de Philadelphie,

Los Angeles 000 000 010-1 5 1
New York 000 000 000-0 3 1
Podres et Roseboro; Willey, MacKenzie et Gonder.

G-Podres 7-6, P-Willey 6-8. Cir: LA-Roseboro 5.

Lee Nicholas lance 16 manches et les Indiens divisent à Thetford

Thetford (Spécial) — Les Indiens de Québec ont divisé les honneurs d'un programme double à Thetford Mines hier soir, alors que l'ex-Mineur Lee Nicholas a lancé 16 manches, dont 13 consécutives sans accorder un point.

Dans une partie à finir où on en était rendu à la 7e manche avec le pointage égal à 1, Thetford a compté trois points non mérités pour triompher 4 à 1. Nicholas avait rempli les buts avec trois simples, mais il y avait deux hommes de retirés

lorsque Gingras fut sauf sur une erreur et que Simoneau suivit avec un double.

Québec 100 000 000 — 1 9 2
Thetford 001 000 300 — 4 9 2
Nicholas et Moreau; Meilleur et Dumas.

MANCHE DE 7 POINTS
Nicholas ne se laissa pas décourager par cet échec et il entreprit dans la joute régulière un duel de 12 manches sans point avec le vétéran Ernie Drolet. Le chiffre 13 devait être malchanceux aux deux lanceurs, surtout à Drolet. Les Indiens y allèrent en effet de sept points.

Lapointe reçut un but sur balles et on préféra ne pas

prendre de chances avec Samson qui reçut quatre balles intentionnelles. Moreau réussit son sacrifice et fut lui-même sauf. Nicholas fit produire le premier point avec un simple et Tremblay reçut un but sur balles qui portait le compte 2-0.

Crépeault et Thivierge firent alors compter chacun deux points, le premier avec un double. Quand Thivierge vola le troisième sac, le lanceur du retour le 7e point. Les Mineurs tentèrent un ralliement qui fut étouffé à deux points par Nicholas lui-même.

Québec 000 000 000 000 7 — 7 8 1

Thetford

000 000 000 000 2 — 2 11 1

Nicholas et Moreau; Drolet (LP), Boisvert (13) et Poirier.

Fidèles à Patterson

Les partisans de Floyd Patterson n'en sont pas à 128 seconde près, et ils ne désespèrent pas de voir leur favori reprendre sa couronne mondiale des poids-lourds contre Sonny Liston le 22 juillet. Les deux premiers bulletins que nous ayons reçus dans le présent concours favorisent en effet tous deux Patterson par k.o., un à la 4e et l'autre à la 5e ronde. Il reste neuf jours pour faire vos choix.

Faites votre choix

Tous les lecteurs qui favorisent l'un ou l'autre des deux adversaires du prochain combat mondial des poids-lourds sont invités à préciser leur choix sur le tableau de ce bulletin. Il suffit d'indiquer qui gagnera la bataille en traçant une croix dans l'une des seize cases en regard du boxeur préféré. Si l'on prévoit une victoire avant la limite, il faut placer cette croix sous le numéro de la ronde marquant la fin anticipée du duel. Le temps prévu de l'arrêt prématuré du combat devra être indiqué en dessous. Ceux qui entrevoient une victoire par décision doivent tracer une croix dans l'une des deux dernières cases et indiquer le nombre de points accordés à chacun des deux boxeurs; (1 point par ronde).

Après avoir été découpé, ce bulletin devra être déposé dans la boîte aux lettres de "L'Action" ou expédié par la poste à l'adresse suivante:

L'Action Sportive,
3 Place Jean-Talon,
Québec 2, P. Q.

Tous les bulletins devront être mis à la poste avant minuit, le 21 juillet 1963. Passé cette heure et cette date, ils ne seront plus considérés.

Le lecteur qui aura prévu avec le plus de précision le dénouement du grand combat entre Sonny Liston et Floyd Patterson se verra attribuer un prix de \$25.00 par notre journal.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	Pts
Liston (champion)																
Patterson (aspirant)																

Nom Prénoms

Adresse Ville Province

No Rue Ville Province

BOURSE

AMERICAINI

[illegible]

Bénéfices nets

Par la Presse Canadienne

Caspe Copper Mines Ltd. a été déclarée en faillite le 30 juin 1963: \$2,867,000. Le capital autorisé est de \$1,08 l'action, au regard de \$2,700,000, ou \$1,02, pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Goldfields Mining Corporation Ltd., pour l'exercice terminé le 28 février 1963: \$475,728 de \$426,218 pour l'exercice précédent.

Industrial Wire and Cable Co. Ltd., pour l'exercice terminé le 1^{er} mars 1963: \$31,017 au regard d'un déficit net de \$275,517 pour l'exercice précédent.

MOUNT Royal Rice Mills Limited, pour l'exercice terminé le 30 juin 1963: \$227,750, au regard de 25 cents l'action au regard de \$145,875, ou 25 cents, pour l'exercice précédent.

Le marché du sucre

La production de sucre d' betterave et de canne raffiné a diminué de 13,1 p. 100, passant sur un total plus de 100 millions de tonnes de sucre brut de 189.000 tonnes à 160.100 tonnes, mais a augmenté de 12 p. 100 en janvier-mars (587.000 tonnes contre 573.950.000). Les ventes ont grossi de 19,2 p. 100 durant le mois (188.605 tonnes contre 158.265.000) et de 2 p. 100 durant les cinq premiers mois (593.568.000 contre 677.318.000). Les stocks détenus par les sociétés, fin mai, étaient de 1.000 tonnes, moins que ceux d'un an plus tôt (243.639.000 tonnes contre 276.420.000).

MARCHE DES BESTIAUX

MONTRÉAL (P.C.) — Les prix des bestiaux étaient fermes hier, les marchés de Montréal de la semaine dernière étant bonnes et les transactions vives.

Les vaches laitières de 16 bovins, 62 veaux et 20 agneaux ont été vendus. Les vaches de bonne qualité moyenne, de 100 à 110 livres, ont été vendues de \$16,50 à \$17,50, les vaches ordinaires, de \$13,50 à \$15,25, et les veaux destinés à la mise en con-

alent de \$20 à \$21, et ceux
alités ordinaire et moyenne,
1.25 à \$19.50.

DIVIDENDES

Dominion Fabrics, 15 cent
ction ordinaire et 37½ cent

tion privilégiée, 1er août, inscription 15 juillet.
Hamilton Cotton Co. Ltd., 50 cents l'action ordinaire, 3 septembre, inscription 7 août.
Loblaw Groceries Co. Ltd., 25 cents l'action privilégiée, 1er août, inscription 15 novembre, inscription 5 novembre.
Howard Smith Paper Mills Ltd., 50 cents l'action privilégiée, 1er août, inscription 15 novembre, inscription 1er octobre.
Kerr-Addison Gold Mining Co. Ltd., 12 cents, 19 septembre, inscription 30 août.
Kerr-Addison Ltd., cinq cents l'action de classe A et B, 1er août, inscription 15 novembre, inscription 7 août.
Loblaw Groceries Co. Ltd., 25 cents l'action ordinaire, 3 septembre, inscription 7 août.
Loblaw Groceries Co. Ltd., 25 cents l'action de première série A cumulative et non remboursable et 80 cents l'action de première série B cumulative et non remboursable, 1er août, inscription 15 novembre, inscription 7 août.

Mailman Corporation Ltd
25, location privilégiée 3

let, inscription 18 juillet.
Northern Ontario Natural Resources Co. Ltd., 12 1/2 cents l'action ordinaire, 1er septembre, inscription 15 août.
Northwestern Utilities Ltd., 50 cents l'action privilégiée, 1er août, inscription 17 juillet.
A. Lawrence Corporation Ltd., 1 cent l'action ordinaire, 1er septembre, inscription 1er octobre; \$1.25 l'action privilégiée, 1re série A, 25 octobre, inscription 25 septembre.

(Par la Presse Canadienne)
Craigmount Mines Ltd., 25 cents l'action ordinaire, 31 juillet, inscription 1er août.
Dominion Scottish Investments Ltd., 61 1/2 cents l'action ordinaire, 5 pour cent, 31 août, inscription 15 août.

ats l'action ordinaire, 1er sep
mbre, inscription 10 août; 1

ts l'action ordinaire, 1er de
mbre, inscription 11 novem
; 15 cents l'action privilégiée,
e, 1er octobre, inscription 1
tembre; 15 cents l'action privilégiée,
1er janvier 1964, ins
ption 10 décembre.

A FAMI' LE TETE BECHE

Rosalie, un mari est-il responsable des dettes de

c'est la loi.

LE FANTÔME

Garde! Je
vais vous
montrer
qui...

Votre garde
est au frais... com-
me va le sales
fâché...



MONTREAL. — (C.C.C.) — les questions oecuméniques. parole à une aussi grande conférence mondiale de la mission "Foi et Constitu- Les autres observateurs sont conférence de représentants de la mission "Foi et Constitu- les RR. PP. Jan C. Groot, de la majorité des autres Eglises "Foi et Constitu- Hollande, ainsi que Georges chrétiennes. "Foi et Constitu- Tvard, a.a., et Godfrey Diek- "Foi et Constitu- 12 au 28 juillet, suscite chez

À Montréal pour poursuivre cette réunion. Parmi eux, il y aura notamment le R. P. Antoine Wenger, a.n., rédacteur en chef de "La Croix" de Paris; le R. P. Robert Rouquette, S.J., de la revue "Études"; le R. P. Maurice Villain, S.J., et le R. P. de Bristol (Grand-Bretagne), sur la tâche et le but de la Conférence; l'auteur du professeur A.-C. Outler, de l'Université de New York (É.-U.), sur la méthode d'un dialogue œcuménique.

14 juillet. — Service de communion préparé à l'Église union du Canada, officiant seroit de Dnas de la paroisse, M. Slaughter, le

réunion. Deux d'entre eux
et des théologiens canadiens:

Intérêt grandissant

Depuis la conférence de Lund on a noté un intérêt accru dans les conversations et les contacts entre les différentes religions; cet intérêt fut

Quatre commissions théologiques appuyées par 80 groupes

Le principal orateur à la séance inaugurale sera le professeur Roger Mehl, de l'université de Strasbourg, France. Le cardinal Paul-Emile Léger doit prononcer un discours devant les délégués le 21 juillet.

l'histoire qu'un Prince de l'Eglise catholique adressera la

de 32 ans, que la Sûreté provinciale recherchait en rapport avec la mort de son fils de 17 ans, Michel, retrouvé étouffé par un oreiller, s'est livré à la police, à Dorion. Pour le moment, la police ne considère pas l'affaire comme un meurtre.

MONTREAL — Deux touristes américains ont subi des

(A) ADULTES: Films qui ne conviennent qu'aux gens formés, soit qu'ils présentent des problèmes nouveaux d'adultes soit qu'ils traitent d'un sujet trop sérieux pour les jeunes. Les adultes n'en tireront pas d'impression malsaine à condition de vouloir réfléchir et régir. Ces films ne conviennent donc généralement pas aux adolescents.

(AR) ADULTES AVEC RESERVES: Films qui présentent des dangers soit pour la santé, soit pour la morale, soit pour la tranquillité. Ils contiennent de certaines idées qu'ils émettent, soit encore en raison de l'atmosphère qui s'en dégage. Ces films s'adressent donc à un pu-

BIENVILLE — Une belle signée X (A) à 7.15 hres. Nouvelles 5.30. Le chevalier d'Éon (7) à 8.45 h. LEVIS. — Ma sacrée belle-mère (7) à 7.15 hres. Nouvelles à 8.45 h. Entre la vie et la mort (D).

ettes et poisons alcoolisés évalués à \$300, lundi. Les malfaiteurs ont libérés les personnes qui se trouvent sur la place et ont fait une automobile de nuit récent.

LAIRET — Exodus (A) à 1.00, 4.20 et 7.50 hres. Nouvelles à 7.40 h.

par Chic Young

Alors, veux-tu me prêter dix dollars ?

Maintenant, si je ne rembourse pas, tu dois te rembourser.

Pourquoi n'al-je pas pensé à cela plus tôt ?

par Lee Falk et Ray Moore

101 le general Dubabu s'assied

Décès de M. Albert Beaumont

M. Albert Beaumont, époux de dame Florida Boucher, est décédé accidentellement à l'hôpital St-Jamais de Loretteville le 9 juillet.

Il laisse dans le deuil, ses fils: M. l'abbé Henri Beaumont, professeur au Grand Séminaire de Québec, M. Paul-Emile Beaumont, sa fille: Mme Liguori Drouin, de Ste-Catherine de Portneuf; sa fille adoptive: Mme René Dufresne, de Ste-Marie-des-Carrières; sa belle-fille: Mme Paul-Emile Beaumont, née Marie-Alice Robitaille et ses beaux-frères: MM. Liguori Drouin et René Dufresne; ses frères et sœurs: M. l'abbé Alphonse Beaumont, curé de St-Narcisse de Lotbinière, MM. et Mmes Rosaire Beaumont, Jean Boivin, Rosaire Beaumont, David Boucher, Emile Boucher, Arthur Lachance, Alexandre Cantin, Clovis Boucher, Paul Boucher, Roger Boucher, Oswald Tessier, Patrick Rochette, les RR. SS. Dominique de Husman et Marie-Siméon, Mmes Elzéar Bertrand et Antoine Denis.

Le service aura lieu à Ste-Catherine de Portneuf, samedi matin, à 10 heures. L'inhumation se fera dans le cimetière paroissial.

Mort de madame J.-Ernest Parent

C'est avec regret que nous apprenons la mort de madame Yvonne Lacombe, épouse de M. J.-Ernest Parent, voyageur de Commerce, décédée le 8 juillet 1963, à l'âge de 75 ans et 4 mois, à la suite d'une longue maladie soufferte avec une grande résignation chrétienne. Elle demeurait à : 716, de la Salle.

Outre son époux, elle laisse dans le deuil, ses enfants, gendre et belles-filles: M. et Mme Raymond Parent (Laurette Bechard), le R. Frère Louis (Roger), f.e.c., M. et Mme Guy Parent (Cécile Ouellet), M. et Mme Robert Létourneau (Marguerite), et Mlle Suzanne Parent; beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Joseph Parent, M. et Mme Alexandre Parent, M. et Mme Henri Parent, ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux, nièces, cousins et cousines.

Les funérailles auront lieu vendredi le 12 juillet 1963, en l'église de St-Roch, et l'inhumation se fera au cimetière St-Charles.

La dépouille mortelle est actuellement exposée aux salons de La Cie Hubert Moisan, 233, est, rue St-Joseph, Québec.

Aux familles en deuil, nos sincères condoléances.

4 paroisses d'Amos fêtent leurs 50 ans

AMOS (D.N.C.) — L'historique nous apprend que quatre paroisses, qui en 1913, étaient comprises dans le diocèse de Haileybury, Ont., vont célébrer cette année leur jubilé d'or. Il s'agit notamment des paroisses: St-Patrice de Cobalt, Belle Vallée, toutes deux situées en Ontario, ainsi qu'Amos, chef-

lieu de l'Abitibi et Parent. Ces deux villes sont maintenant situées dans le diocèse d'Amos fondé en 1939.

Rappelons que le cinquantenaire de la ville de Cobalt sera célébré lundi le 15 juillet prochain. Une messe solennelle sera chantée, suivie d'un banquet anniversaire à la salle paroissiale.

ECOUTEZ

LE MENU

DU

JOUR

avec

Lucille Després

De lundi au vendredi - 9h. 30 du matin

Ne manquez pas d'écouter chaque jour cette intéressante émission composée d'un menu, bien particulier, propice à vous venir en aide pour la préparation de votre dîner.

Une présentation des délicieux desserts Jell-O

CHRC

80 à VOTRE RADIO

QUÉBEC

moderne et toujours de bonne compagnie

sur les écrans de TV

CFCM-TV - Canal 4	CKMI-TV - Canal 5	CHLT-TV - Canal 7	CKRS-TV - Canal 12	CKTM-TV - Canal 13	CKBL-TV - Canal 9	CJPM-TV - Canal 6
JEUDI, 11 JUILLET 11.30-Mire et musique 12.00-Horaires commentés 12.05-De tout, de vous 1.30-Cinéma Kraft "La blonde de mes rêves" 5.30-Kil Caron 6.00-De bouche en bouche La gastronomie d'aujourd'hui Marie-Eve Lefrançois, spécialiste "Edith MacFarlane. Aujourd'hui: la route des épices. Invité: Pierre Després." 8.30-La nouvelle 9.30-Nouvelles sportives 7.00-Panorama 7.15-Le coin du sport 7.30-Au nom de la loi 8.30-Le feu sacré Téléjournal de Pierre Dagenais. Enthousiasme par l'âge d'un théâtre de poche, les amis de Pops attendent la décision de celui-ci. Seul, Germaine semble savoir quelle sera la réponse de son mari. 8.30-Au voleur! Jeu de devinettes et de charades. Animé par Ovide Lévesque. Invités: Lucille Després, Benoît Dufour et Jean-Louis Pellerin, compositeur. Jean Deslauriers. Extraits des opérettes "Le pays du souvenir" (Frans Leher), de "Monseigneur Beauchamp" (André Messager) et de "Andalousie" (Francis Leher). 9.30-Monsieur Pils-Pis "La maison de couture", avec Jacqueline Foubert, Marie-Josée Neveu, Jacques Esquivel et Norman Grider. "Un petit tour dans les bois". "Tout recommence". "Lui et elle". 10.30-Téléjournal 10.35-Nouvelles sportives 10.35-Ciné-club	JEUDI, 11 JUILLET 2.55-Opening 4.00-Scarlott Hill 4.30-Vacation Time 5.30-Western Theatre 7.00-7 0 1 7.30-The Beachcomber 8.00-Dr. Finley's Casebook 9.00-The Defenders 10.00-The Gallant Men 11.00-CBC-TV News 11.10-Viewpoint 11.20-Sign Off JEUDI, 11 JUILLET 3.30-Test Pattern (with music) 3.55-Opening 4.00-Scarlott Hill 4.30-Vacation Time 5.30-Web of Life 6.00-The Three Stooges 6.30-Duclasse Québec 7.00-7 0 1 7.30-Cold 45 8.00-Hank 45 8.30-True 9.00-Music Stand 9.30-Ensemble 10.30-Angers 11.00-CBC-TV News 11.10-Viewpoint 11.20-Sign Off JEUDI, 11 JUILLET 4.00-Cocktail musical 5.00-Capitaine Bonhomme	JEUDI, 11 JUILLET 11.30-Mire et musique 12.00-Country Headown 12.30-Long métrage "Lutte pour la vie" 1.30-Croquis 2.30-La petite semaine 3.00-Panorama 62: Les informations - La météo Les sports - Almanach Long métrage: "Daniel Boone" 3.50-Conférence de presse 4.30-Cinéma International 5.30-Téléjournal 10.30-Nouvelles sportives 10.35-Cinéma International 11.00-Cinéma International 11.30-Long métrage "Lutte pour la vie" 12.00-Fin des émissions	JEUDI, 11 JUILLET 11.30-Mire et musique 12.00-Country Headown 12.30-Long métrage "Lutte pour la vie" 1.30-Croquis 2.30-La petite semaine 3.00-Panorama 62: Les informations - La météo Les sports - Almanach Long métrage: "Daniel Boone" 3.50-Conférence de presse 4.30-Cinéma International 5.30-Téléjournal 10.30-Nouvelles sportives 10.35-Cinéma International 11.00-Cinéma International 11.30-Long métrage "Lutte pour la vie" 12.00-Fin des émissions	JEUDI, 11 JUILLET 11.30-Mire et musique 12.00-Country Headown 12.30-Long métrage "Lutte pour la vie" 1.30-Croquis 2.30-La petite semaine 3.00-Panorama 62: Les informations - La météo Les sports - Almanach Long métrage: "Daniel Boone" 3.50-Conférence de presse 4.30-Cinéma International 5.30-Téléjournal 10.30-Nouvelles sportives 10.35-Cinéma International 11.00-Cinéma International 11.30-Long métrage "Lutte pour la vie" 12.00-Fin des émissions	JEUDI, 11 JUILLET 11.30-Mire et musique 12.00-Country Headown 12.30-Long métrage "Lutte pour la vie" 1.30-Croquis 2.30-La petite semaine 3.00-Panorama 62: Les informations - La météo Les sports - Almanach Long métrage: "Daniel Boone" 3.50-Conférence de presse 4.30-Cinéma International 5.30-Téléjournal 10.30-Nouvelles sportives 10.35-Cinéma International 11.00-Cinéma International 11.30-Long métrage "Lutte pour la vie" 12.00-Fin des émissions	JEUDI, 11 JUILLET 11.30-Mire et musique 12.00-Country Headown 12.30-Long métrage "Lutte pour la vie" 1.30-Croquis 2.30-La petite semaine 3.00-Panorama 62: Les informations - La météo Les sports - Almanach Long métrage: "Daniel Boone" 3.50-Conférence de presse 4.30-Cinéma International 5.30-Téléjournal 10.30-Nouvelles sportives 10.35-Cinéma International 11.00-Cinéma International 11.30-Long métrage "Lutte pour la vie" 12.00-Fin des émissions

Tout yeux... tout sourire...



• Tony Curtis et sa femme Christine Kaufman plaisantent ici avec un soldat russe

sur la Place Rouge à Moscou. Les deux artistes du cinéma assistent au 3e festival international du film. (Photo: UPI)

Décès de M. Alfred Paquet

M. Alfred Paquet, fils de feu Zéphirin Paquet et de feu dame Caroline Monier, petit-fils du fondateur de la Cie Paquet, est décédé le 7 juillet 1963 à Québec à l'âge de 78 ans et 7 mois. Il demeurait à 950, Avenue des Erables.

Il laisse dans le deuil sa sœur: Mlle Emma Paquet. Ses frères MM. Eugène, Georges, Ovide et Paul-Emile Paquet; ses belles-sœurs: Mlle Eugène Paquet (Maria Lapointe).

Mort de Mme Louis Jacques

Mme Louis Jacques, née Blanche Pageau, demeurant au 522, Durocher, est décédée à l'âge de 68 ans et 10 mois. Elle était l'épouse de M. Jacques, employé de Québec-Autobus.

Outre son époux, elle laisse ses beaux-frères et belles-sœurs: MM. et Mmes Antonio Dessyvas et Joseph Patry. Les funérailles auront lieu vendredi à Notre-Dame de Grâce. Les restes mortels sont exposés aux salons Marceau, 224 St-Vallier-Ouest.

Mort de Mme Georges Légrar

Mme Georges Légrar, née Mary-Edwidge Boulet, épouse de feu Georges Légrar est décédée le 9 juillet 1963, à l'hôpital du Sacré-Coeur à l'âge de 82 ans. Elle demeurait à l'Hôpital du Sacré-Coeur.

Elle laisse dans le deuil, ses petits-enfants: M. Raymond Savard, Mlle Pauline Savard, Mlle Pierre Guay (Pierrette Savard).

La dépouille mortelle est exposée, à l'Hôtel-Dieu du Sacré-Coeur.

Les funérailles auront lieu samedi le 13 juillet en la chapelle de l'institution.

La direction des funérailles a été confiée à la maison de Germain Lépine Ltée, de Québec.

L'inhumation aura lieu au cimetière St-Charles.

SERVICES SPÉCIAUX

LES BOUQUETS DE CORSAGE

de "McKenna" ont un cachet particulier

McKenna

FLEURISTE

1183, rue St-Jean
Tél.: 522-6868

33654 22-6
33802-29-6 (s. au 20-7) S.S.

avis de décès

BEAUCHAMIN. — A Lévis, le 9 juillet 1963, à l'âge de 72 ans, est décédée Mlle Alice Beauchemin, fille de feu M. Albert Beauchemin et de feu dame Delma Ruberg, demeurant chez sa nièce Mlle Madeleine Beauchemin, 4, rue Jeanne d'Arc, Lévis.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures. Départ des salons funéraires Gilbert & Turgeon Ltée, 269, St-Georges, Lévis, à 8 heures 45, pour l'église du Christ-Roi et de là au cimetière Mont-Marie. 10-7 (2 f).

BEAUMONT. — A Ste-Catherine de Portneuf, le 9 juillet 1963, à l'âge de 72 ans, est décédée accidentellement M. Albert Beaumont, époux de dame Florida Boucher. Il était le frère de M. l'abbé Alphonse Beaumont, curé de Ste-Catherine de Portneuf et père de M. l'abbé Henri Beaumont, professeur au Grand Séminaire.

Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures. Départ de la résidence mortuaire du Rang Belair, Ste-Catherine, à 9 heures 30, pour l'église de Ste-Catherine et de là au cimetière paroissial. 34114 11-7 (2 f).

COUTURIER. — A Québec, le 9 juillet 1963, à l'âge de 34 ans et 7 mois, est décédé M. Jean-Marie Couturier, comptable, époux de dame Thérèse Béher, demeurant à 7185, Ave Conthel, Charlesbourg.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 10 heures. Départ des salons funéraires J. Bouchard & Fils, 1290, 1ère Avenue, à 9 heures 40, pour l'église de Charlesbourg, et de là au cimetière de la Malbaie. Le trajet se fera en automobile. 10-7 (2 f).

FRENETTE. — A Québec, le 9 juillet 1963, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Louis Frenette, époux de dame Antoinette Dussault, demeurant à St-Marc des Carrières. Il était le père de M. Jean-Louis Frenette, député de Portneuf aux Communes, et maire de St-Marc des Carrières.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 10 heures. Départ des salons funéraires C. Légrar & Fils, à 9 heures 45, pour l'église de St-Marc des Carrières et de là au cimetière paroissial. 34095 10-7 (2 f).

FRENETTE. — A St-Michel de Bellechasse, le 7 juillet 1963, à l'âge de 81 ans et 5 mois, est décédé M. Louis Frenette, époux de dame Elizabeth Charnock, demeurant chez sa nièce, Jacques-Cartier, 36, Boul. Jacques-Cartier.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures. Départ des salons funéraires Gilbert & Turgeon Ltée, 203, St-Joseph, à 8 heures 45, pour l'église de Lauzon, et de là au cimetière paroissial. 34103 10-7 (2 f).

GARIEPY. — A Château-Richer, le 9 juillet 1963, à l'âge de 23 ans, est décédé M. Denis Gariepy, fils de M. Robert Gariepy et de dame Cécile Fournier, demeurant à 7432, ave Royale, Château-Richer.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures. Départ des salons funéraires de la Coopérative des Frais Funéraires, 7851, ave Royale, à 8 heures 45, pour l'église de Château-Richer et de là au cimetière paroissial. Le trajet se fera en automobile. 34103 10-7 (2 f).

LAPERRIERE. — A Fort Georges, le 5 juillet 1963, à l'âge de 24 ans, est décédé M. Gilles Laperrière, étudiant en génie-civil, fils de M. Henri Laperrière, gérant de la Caisse Populaire de Québec et de dame Albert Leclerc, demeurant à 448, Latour-relle.

Les funérailles auront lieu samedi à 11 h. 30. Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 120, rue St-Jean, à 11 h. 15, pour l'église de Ste-Basile et de là au cimetière Belmont. 34083-9-7 (3 f).

LEGARE. — A Québec, le 10 juillet 1963, à l'âge de 92 ans, est décédée dame Mary Edwidge Boulet, épouse de feu M. Georges Légrar.

Les funérailles auront lieu samedi à 9 heures. Départ des salons funéraires de l'Hôtel-Dieu du Sacré-Coeur à 8 heures 50, pour la chapelle de l'institution et de là au cimetière St-Charles. 34105-10-7 (3 f).

LECLERC. — Samedi, le 13 juillet 1963, à 10 heures, en l'église de Pont-Rouge, sera chanté le service anniversaire de Mme J.-Alfred Leclerc, née Cécile Maranda.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 34027 10-7 (3 f) S.A.

MORNEAU. — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 10 juillet 1963, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Joseph-Arthur Morneau, époux de feu dame Amanda Fournier, demeurant 38, St-Onésime, Lévis.

Les funérailles auront lieu samedi, à 8 heures 30. Départ des salons funéraires Claude Maréchal, 6, rue Circulaire, à 8 heures 15, pour l'église du Christ-Roi, et de là au cimetière Mont-Marie. 11-7 (2 f).

POIRIER. — A St-Romuald, le 11 juillet 1963, à l'âge de 84 ans, est décédé M. Napoléon Poirier, époux de feu dame Eva Fournier demeurant à 58 rue de l'église, St-Romuald.

Les funérailles auront lieu samedi, à 11 heures 30. Départ de la résidence funéraire Claude Maréchal Enr., 96 de la Fabrique, à 11 heures 15, pour l'église de St-Romuald et de là au cimetière St-Charles. 34115 11-7 (2 f).

VALLIERE. — A St-David de Lévis, le 10 juillet 1963, à l'âge de 41 ans, est décédé accidentellement M. Edgar Vallière, époux de M. l'abbé Yvonne Vallière, demeurant à 331, rue St-Laurent, Lévis.

Les funérailles auront lieu samedi, à 11 heures. Départ des salons funéraires Gilbert & Turgeon Ltée, 9, rue Commerciale, Lévis, à 10 heures 45, pour l'église de St-David et de là au cimetière paroissial. 34120 11-7 (2 f).

SERVICES ANNIVERSAIRES

FOURNIER. — Samedi le 13 juillet 1963, en l'église de St-Thomé de Montmagny, sera chanté le service anniversaire de M. E. Alex. Fournier.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 34121 11-7 (2 f) S.A.

LAJEUNESSE. — Samedi le 13 juillet 1963, à 10 heures, en l'église de St-Laurent, Ile d'Orléans, sera chanté le service anniversaire de Mlle Alvine Lajeunesse.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 34116 11-7 (1 f) S.A.

REMERCIEMENTS

BLOUIN. — Mme Arthur Blouin et les membres de sa famille remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de condoléances lors du décès de M. Arthur Blouin, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visites ou assistance aux funérailles.

A tous un cordial merci. 34119 11-7 (1 f) REM.

Arme redoutable en Grande-Bretagne

Le "Dreadnought", premier sous-marin nucléaire anglais, montre sa coque élargie à son port d'attache à Barrow-in-Furness, en Angleterre. Le moteur à propulsion atomique a été conçu et construit aux Etats-Unis. Le sous-marin de 3,500 tonnes est équipé de torpilles nucléaires pour couler les sous-marins ennemis. Le "Dreadnought" est essentiellement un chasseur de sous-marins et il ne transporte aucun missile. (Photo: NEA)

